



Travaux d'Arts Plastiques des Elèves de l'Ecole
Elémentaire sur l'Estran

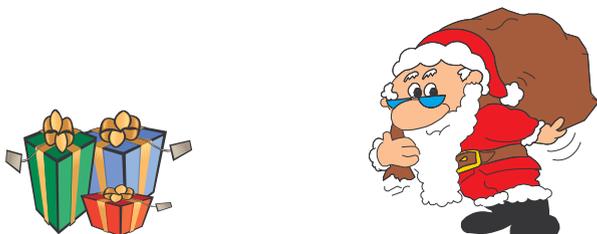


Le comité de rédaction :
Nicole MICHEL, Gervais EGAULT,
Christiane BOUVIER, Dominique GANNAT,
Danielle VIARD

Le mot de la rédaction

En cette fin d'année où la conjoncture est particulièrement morose, il faut essayer de garder le moral et en cela les fêtes de fin d'année vont nous y aider : réunions de famille, cadeaux ou voyages. La rédaction du bulletin vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

A tous santé et bonheur ! Bloavez mad !



Dans cette édition nous avons fait appel aux petites mains et à l'imagination des enfants de maternelle et d'élémentaire pour illustrer notre couverture.

**Ce bulletin est respectueux de
l'environnement. Il est imprimé
avec des encres naturelles et sur du
papier recyclé.**

- Le mot de la rédaction
- Le mot du maire

p 1

Les adjoints

- Louannec : la crise, quel impact pour la commune
- Urbanisme et environnement
- Affaires Scolaires
- Tourisme, camping municipal
- La bibilothèque municipale
- Mise en route de la nouvelle station d'épuration

p 2

pp 3-4

pp 5-6

p 7

p 8

p 9

La vie municipale

- Compte-rendus des conseils municipaux
- Tarifs communaux
- Un défibrillateur à la Mairie - Commerce
- Artisanat-Activités Economiques
- Elections

pp 10 à 13

pp 14-15

p 16

p 17

La vie scolaire

- Toute une matinée à l'école maternelle
- L'école élémentaire
- Le CAEL - La FCPE

p 18

p 19

p 20

La vie sociale

- La ludothèque - Bourse aux vêtements
- Une nouvelle maison d'accueil pour personnes âgées à Louannec

p 21

pp 22-27

La vie associative

- Comité d'Animation de Louannec - Ateliers et chemins
- ARAL - Club de Tarot
- La Gavotte Louannecaine - Danse Passion
- Startjeune - Diwan

p 28

p 29

p 30

p 31

La vie sportive

- Le CIDS
- L'USPL
- Mell Zorn - Baby Ball
- Les Sternes - Cyclo-Club
- Bad'Loisirs - Aïkido
- Tennis Club

p 32

p 33

p 34

p 35

p 36

p 37

Nouveaux commerçants

p 37

Environnement

- Maisons Fleuries 2008
- Devenir Eco-citoyen

p 38

p 39

Divers

pp 40 à 45

Pêle mèle

p 46

Liste des associations

p 47

Artisans commerçants

p 48

LE MOT DU MAIRE



La conjoncture s'avère, pour le moins, bien morose. Des collectivités modestes et moyennes, comptant sur leur territoire des usines ou industries, hier encore florissantes, vivent dans l'inquiétude du lendemain, ou sont frappées par des fermetures brutales. Le chômage, l'exode des familles, désertifient des secteurs particulièrement fragiles car figés sur un seul pôle d'activités. Les délocalisations parfois considérées comme inéluctables, sont pourtant bien souvent motivées par l'appât de profits toujours plus juteux des actionnaires. Condamnés par la vindicte de la population, leurs représentants devraient être passibles pour certains de la justice. Les courbes capricieuses de la bourse s'ajoutent à une situation économique déjà assez sombre avant la crise financière. Il est une certitude : le libéralisme débridé fera toujours des riches encore plus riches et des pauvres toujours plus pauvres et en plus grand nombre. Si la raison politique ne neutralise pas les perversités criantes du système, l'injustice bafouera impudemment notre dignité.

L'actualité a placé la commune de Louannec au 1^{er} rang, en Côtes d'Armor, pour le revenu salarial par habitant. C'est une chance pour les ménages qui contribuent à ce résultat ; et j'en suis bien heureux pour eux. Pour autant, notre collectivité n'a rien d'un émirat. Elle vit des dotations d'Etat pour 35 % mais cette attribution annuelle n'est pas alignée sur le coût de la vie de l'indice INSEE. Les impôts locaux représentent donc la plus grande part de nos recettes. Si d'aventure notre village se dépeuplait de façon significative, la perte de contributions financières des administrés marquerait un coup d'arrêt dans ce quotidien bâti au fil du temps.

Avec un optimisme mesuré, il nous faut donc garder la plus grande lucidité sur la programmation des investissements envisagés. Un parking de 37 places, déjà prévu par l'ancien Conseil Municipal sur un terrain acquis en 2006, verra le jour début 2009 aux abords immédiats du foyer. Une quinzaine de logements sociaux locatifs pour personnes âgées, souhaitant se rapprocher du bourg et pour des jeunes ménages est inscrite au programme 2009-2010 de l'office HLM « Côtes d'Armor Habitat ». Le 2^{ème} lotissement de Kerespertz sortira de terre également en 2009. Les espaces sportifs (foot) demeureront encore 3 ans au minimum sur le site actuel.

La future école maternelle devrait être la grande réalisation de ce mandat. Le dossier est lancé à travers une large concertation. L'architecte devrait être choisi au printemps et les travaux prévus en 2010-2011 avec ouverture à la rentrée scolaire 2011. Les différentes associations sportives et culturelles sont à l'étroit dans leurs locaux, attendent de pouvoir utiliser les bâtiments de l'actuelle école maternelle : bibliothèque, centre aéré, garderie, relais parents assistantes maternelles, etc. Le Conseil Municipal en décidera en son temps. Pour l'instant, il est important de connaître le montant des subventions susceptibles de nous être octroyées pour le financement de la future école. D'autres aides extérieures sollicitées nous permettront une bonne lisibilité de nos moyens pour la poursuite de nos programmes d'environnement (effacement de réseaux, réaménagement de quartiers) et d'investissements sportifs.

Quand le Conseil Municipal disposera de ces éléments indispensables, il sera en mesure d'anticiper ou d'agir en prudence : un budget communal se gère comme celui d'un ménage : on peut dépenser ou on ne peut pas ... ou pas tout de suite ...

Les vœux ne sont-ils pas les prémices d'un engagement ? Alors bonne année à tous, du fond du cœur !

Bloavez Mad

Le Maire
Jean NICOLAS

Louannec : la crise, quel impact pour la commune ?

Adjoint aux finances et travaux



C'est la crise, la crise financière d'abord, puis la crise économique, avec baisses d'activité et licenciements, et toutes leurs conséquences.

Et pourtant, a posteriori, tous nos experts, tous nos analystes, tout ce que la France d'en haut comporte de « compétences », l'avaient vue venir, cette crise ! Mais que n'avaient-ils pas été entendus !

Sans doute n'avaient-ils pas crié assez fort, occupés qu'ils étaient, à faire fructifier leurs dividendes, leurs participations, leurs stock-options, leurs émoluments, leurs bons de présences, ...

Et pourtant, tout le monde savait ! Nous vivons largement au dessus de nos moyens ! Si, si, je vous jure !

Même si, au niveau de nos foyers, nous faisons attention à ce que nous dépensons, nous faisons en sorte de ne pas être endettés au-delà de ce qui est admis, ...

Même si, au niveau de la commune, le Conseil Municipal fait tout ce qu'il peut depuis près de 20 ans pour ne pas augmenter les impôts locaux en essayant d'offrir les meilleures prestations possibles en fonction des ressources disponibles, ...

Et bien non, on dépense trop ! Il va falloir faire des efforts et réduire la voilure. Il va falloir financer, via la Région et le Département, les compétences et les charges que l'Etat a décentralisées sans en transférer les ressources et les moyens. Et pourtant, les services de l'Etat, en juges de la gestion des communes, attribuent une très bonne note à Louannec depuis de nombreuses années et nous assurent que la dette de la commune est dans la moyenne départementale et tout à fait en rapport avec nos possibilités et nos ressources propres.

Ces services de l'Etat s'appliquent-ils les mêmes critères de jugement ? Si oui, alors comment se fait-il que la dette nationale prend des proportions de plus en plus inquiétantes. En effet, alors que la dette par habitant de Louannec est de 925€ en 2008 avec une décroissance rapide à partir de 2011 (on appelle cela une « croissance négative », c'est nouveau, c'est sorti en 2008), celle de l'Etat est de 19 600€ par habitant (voir note *). Quel héritage pour demain et pour les générations futures ! Ce n'est pas cela qui va changer les orientations financières de l'Etat envers les communes, principalement en ce qui concerne la baisse des dotations de fonctionnement et des subventions liées à de nouveaux investissements.

Et c'est là que les difficultés vont commencer. L'administré, consommateur, réclame toujours plus de services, et c'est normal, mais le contribuable rechigne à payer la facture, et c'est aussi normal.

L'impôt local est certes une nécessité qui répond à une consommation collective de biens et de services publics, mais cet impôt n'est pas extensible. Au vu de la stagnation des crédits que l'Etat leur verse, et en regard de l'engagement à réaliser le programme promis aux électeurs, comment les communes vont-elles équilibrer un budget entre le recours à l'accroissement de l'impôt et la rigueur budgétaire.

Il va donc falloir jouer serré. Louannec a bénéficié d'aides très intéressantes pour réaliser la nouvelle station d'épuration des eaux usées. La donne a bien changé depuis et les subventions espérées pour la nouvelle école maternelle ne seront certainement pas du même acabit. Le montant estimé du projet est actuellement un peu supérieur à 1 500 000€, ce qui est très lourd pour les finances communales, et risque de grever les autres projets annoncés, avec entre autres la réalisation des équipements sportifs à Poulajou, projet auquel beaucoup de conseillers municipaux sont attachés, et j'en fais partie.

Il nous faudra donc ajuster le projet d'école maternelle à nos possibilités, prévoir une adaptabilité partielle à un nouveau mode d'accueil des enfants de moins de 3 ans (c'est dans l'air du temps), et surtout négocier les emprunts nécessaires à nos possibilités de remboursements sans obérer les autres projets à venir. Si on se réfère au montant des aides que les établissements bancaires ont reçu de l'Etat pour les aider à surmonter la crise, on peut se permettre de rêver et d'être un peu optimiste, comme quoi, dans la crise, tout n'est peut-être pas négatif.

C'est sur cette note d'optimisme que je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre MORVAN

pour information *

La dette publique de la France, dette brute de l'ensemble des administrations publiques françaises, est l'ensemble des engagements financiers, sous forme d'emprunts, pris par l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes publics français.

En fin 2007, la dette publique, selon les critères de Maastricht, a été évaluée par l'INSEE pour le premier trimestre 2008 à 1.250,6 milliards d'euros, soit 65,3 % du PIB de la France.

Avec 63.753.000 habitants au 1er janvier 2008, ceci donne une dette de 19.616,33€ par habitant.

Les intérêts de la dette publique se montent à 50 milliards d'euros, soit une charge de 2 000€ par Français actif. Ces intérêts sont supérieurs aux 49 milliards d'impôt sur le revenu acquitté par les Français en 2007.

Urbanisme et Environnement

Projet 2009

*Adjointe à l'urbanisme,
aux affaires scolaires et
Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, déléguée à
Ti'Dour et au Carré Magique*



Conformément à ce qu'avait annoncé notre liste dans son programme, nous mettons en œuvre les objectifs définis : la seconde tranche de Kerespertz, des logements sociaux et notre projet de nouvelle école maternelle.

1°) Kerespertz 2

Le lotissement de Kerespertz 1 est pratiquement terminé et la voirie définitive sera effectuée au printemps. La commune avait acquis, il y a deux ans, la suite des terrains de Kerespertz à l'ouest de la route de Nantouar. La municipalité y a défini deux zones : la première, dans la partie nord, sera consacrée à un lotissement d'une vingtaine de maisons individuelles, dans lequel la voirie et les abords seront de qualité égale à celle des lotissements précédemment construits. La seconde, dans la partie sud, aura pour objet l'édification de logements sociaux (Voir paragraphe suivant). Les parcelles situées en plein bourg auront une moyenne de 750 m². Ce lotissement sera desservi par un giratoire de petite taille à l'ouest du virage dangereux sur la route Nantouar. Ceci aura pour conséquence de sécuriser la voie à cet endroit, de couper la vitesse de ceux qui remontent la côte et de créer deux pénétrantes : l'une vers la partie nord Kerespertz 2), l'autre vers la partie sud (terrain d'entraînement des footballeurs). Le terrain de football principal et le terrain d'entraînement restent intacts.

Le projet de ce lotissement a été soumis au Conseil Municipal qui a demandé quelques modifications et ajustements. Les plans devraient être définis pour la fin de l'année et le permis de lotir demandé en début 2009.

2°) Logements sociaux

Dans un des derniers bulletins municipaux, j'avais expliqué ce qu'était le PLH (Plan Local de l'Habitat), qui fut discuté et négocié entre les 20 communes de LTA afin de créer un certain nombre de logements sociaux pour être conforme à la loi SRU nouvellement votée. Bien entendu, Louannec n'a pas à respecter le quota de 20% de logements sociaux puisque elle n'atteint pas encore les 3 500 habitants. Cependant, si jamais un jour, Louannec devait compter ce nombre et si nous n'avions fait aucun effort pour construire au fil des ans quelques

logements, nous serions incapables de rattraper ce pourcentage en deux ans. C'est pourquoi, au niveau de LTA, toutes les communes - toutes majorités confondues - ont voté d'un commun accord ce PLH qui souligne la volonté de créer des logements pour une population à revenus limités.

La partie au sud de Kerespertz 2, d'une superficie de 4 000 m², sera donc consacrée à l'édification de 15 maisons individuelles : 6 T3 pour des personnes âgées dont 2 pour des personnes handicapées (logements adaptés), 3 T3 pour de jeunes couples, 6 T4 bis pour couples avec enfants. Le projet a été confié à Côtes d'Armor Habitat et devrait voir le jour dès 2009.

3°) La nouvelle école maternelle

La municipalité précédente avait réservé un terrain de 3 000 m² dans le lotissement de Penker 2 car il était le seul à se trouver au plus près du restaurant scolaire et de l'école élémentaire. Pendant deux ans, la municipalité a négocié avec les héritiers de la maison Georget pour acheter une partie du parc (environ 1 000 m²) facilitant ainsi l'accès à la rue des écoles, en face du Centre des Loisirs. Avec un peu plus de 4 000 m², la future école aura largement assez d'espace et un environnement arboré des plus agréables.

Le cabinet programmiste Bâticonsult a été recruté afin de mener une réflexion sur le projet lui-même en collaboration avec un groupe de travail comprenant les élus en charge du dossier (le maire, l'adjointe à l'urbanisme et sa commission, l'adjoint aux affaires scolaires et sa commission), les enseignantes (représentées par Mme Vannier), les ATSEM (Mmes Simon et Rieder), les représentants des parents d'élèves (Mrs Bidault et Millet) et le Conseiller pédagogique (Mr Denis Courcel) délégué par l'Inspecteur. Ce groupe s'est réuni quatre fois au premier trimestre. Il a finalisé les surfaces et les objectifs des différents espaces. Nous sommes assistés d'un architecte du CAUE pour affiner le volet « qualité environnementale » du bâtiment.

Au-delà du projet architectural, la démarche qualité environnementale s'inscrit dans le développement durable du territoire, la préservation de l'environnement et l'évolution du mode de vie et de relation entre habitants. C'est un moyen de fédérer partenaires et prestataires dans une approche glo-

bale et transverse qui garantit une meilleure cohérence des interventions. Elle est un excellent moyen d'approcher un coût global, économiquement plus rentable sur la durée pour nous, collectivité locale.

Le cabinet Bâticonsult doit nous livrer en fin d'année un cahier des charges, un estimatif financier et un planning des différentes phases de mise en œuvre. Il s'agit d'un projet majeur pour le mandat, car, pour notre commune, c'est un investissement de taille qui se doit d'être pensé en intégrant tous les paramètres : architecturaux, environnementaux, financiers mais aussi juridiques. Il nous faut penser un projet évolutif car le politique transforme rapidement les lois et notre projet doit pouvoir « coller » à toutes les réalités lorsque nous l'ouvrirons en 2011. Nous savons que la classe des petits peut être supprimée et que nous pouvons avoir besoin alors d'un « jardin d'éveil ». Le gouvernement restant encore, de ce côté-là, très évasif nous devons envisager toutes les possibilités et ne pas nous fourvoyer.

Au premier semestre 2009 un projet architectural sera choisi et le permis de construire lancé. Bien

évidemment des subventions seront demandées sans lesquelles le projet ne pourrait être finalisé.

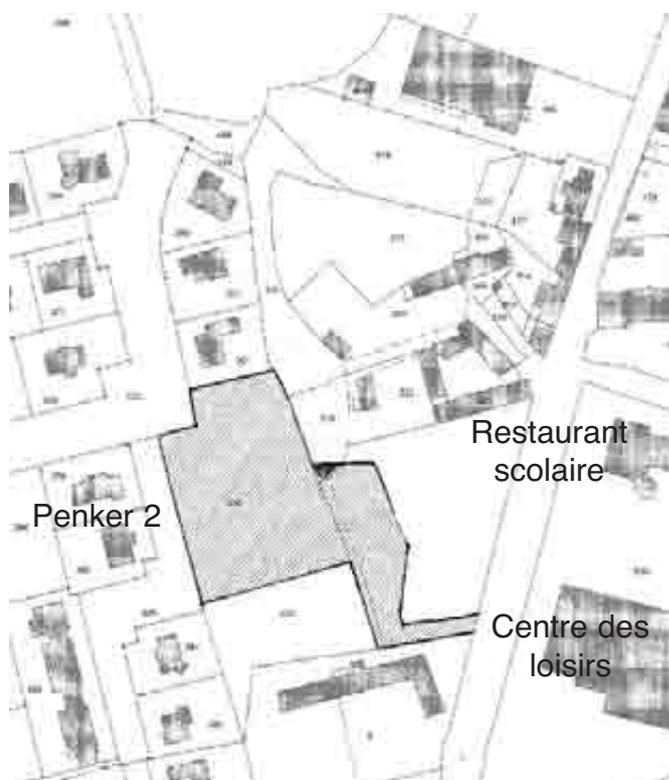
Cette nouvelle école devenait une nécessité au regard des locaux actuels certes très entretenus mais qui ne répondent plus aux nouvelles normes et aux nouvelles pédagogies. Ces deux dernières années les effectifs ont progressé, mais les demandes d'entrée des deux ans sont restées stables, c'est pourquoi il est programmé une école à quatre classes avec possibilité d'extension à cinq. En outre, nous étudions l'implantation un réfectoire « petits » sur place, ce qui présenterait certains avantages : le non déplacement sur 100 mètres des petits vers le restaurant scolaire, un temps de repas apaisé et allongé, un gain de place au restaurant scolaire au profit des classes élémentaires.

Dans le prochain bulletin le projet aura progressé et je vous en tiendrai informés.

Christiane BOUVIER



Projet route de Nantouar



Parcelle dans laquelle sera édifée notre future école maternelle

Affaires Scolaires



Adjoint aux affaires scolaires et
informatique

La rentrée scolaire 2008-2009 a amené son lot de réformes qui a eu un impact aussi bien sur l'organisation des deux écoles que sur les services municipaux de Louannec.

Les trois réformes principales sont :

- La modification du calendrier scolaire qui a induit la réduction du nombre de jours d'école de 153 jours à 140 jours sur une année scolaire, entraînant une diminution du nombre de jours de travail effectifs pour l'ensemble du personnel communal en charge des activités scolaires, Ceci a été en partie compensé par une réorganisation des services.

- La mise en place du soutien scolaire : chaque école doit organiser une aide personnalisée pour tout enfant ayant des difficultés. La coordination entre les deux écoles n'ayant pas été possible, l'école maternelle fait le soutien le soir après l'école, alors que l'école élémentaire le fait le midi avant le repas.

- L'introduction du droit d'accueil des enfants lors des jours de grève des enseignants : la loi 2008-790 du 20 Août 2008 introduit l'obligation pour les collectivités locales d'accueillir les enfants à l'école en cas de grève dès que le seuil de 25% de grévistes est franchi. Suite à la parution de cette loi, la commune a décidé de mettre en place un service d'accueil minimum de garderie.



Ecole Maternelle

Depuis le dernier bulletin de juin, la classe mobile qui permet de « décongestionner » les autres classes est enfin opérationnelle pour des activités diverses et variées au sein de l'école.

Les effectifs à l'école maternelle sont à peu près stables par rapport à l'année dernière :

| ECOLE | Année de Naissance | Section | Nombre |
|------------------|--------------------|---------|--------|
| Ecole Maternelle | 2006 | TPS | 13 |
| | 2005 | PS | 39 |
| | 2004 | MS | 28 |
| | 2003 | GS | 35 |
| | TOTAL | | |

Comme tous les ans, la période estivale est propice à quelques travaux d'aménagement dans les deux écoles. Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble de ces travaux et leur coût :

| Ecole Maternelle | |
|---|------------------|
| Description | Montant |
| Modulaire Algéco (Module + Aménagement) | 59 566 € |
| Remplacement portes extérieures | 26 767 € |
| Matériel (mobilier, aménagement, ...) | 4 728 € |
| Mise en place d'un portail | 1 265 € |
| Matériel informatique | 1 690 € |
| Fourniture (peinture, sable, rideaux, ...) | 3 032 € |
| Travaux en régie (peinture, déménagement,...) | 7 880 € |
| Total | 104 928 € |

Ecole Élémentaire

L'éducation nationale a accordé un demi-poste d'enseignant à la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2008-2009. Cette enseignante supplémentaire, en intervenant dans toutes les classes, permet de couper les classes en deux et favorise le travail en petits groupes.

Les effectifs à l'école élémentaire sont à peu près stables par rapport à l'année dernière :

| ECOLE | Année de Naissance | Section | Nombre |
|----------------|--------------------|---------|--------|
| Ecole Primaire | 2002 | CP | 30 |
| | 2001 | CE1 | 27 |
| | 2000 | CE2 | 38 |
| | 1999 | CM1 | 39 |
| | 1998 | CM2 | 28 |
| | TOTAL | | |

L'école élémentaire a eu comme l'école maternelle quelques travaux d'aménagement durant la période estivale. Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble de ces travaux et leur coût :

| Ecole Élémentaire | |
|---------------------------------------|----------------|
| Description | Montant |
| Matériel (mobilier, aménagement, ...) | 3 544 € |
| Matériel informatique | 1 697 € |
| Fourniture (stores,...) | 581 € |
| Travaux en régie (déménagement,...) | 876 € |
| Total | 6 698 € |

Restaurant Scolaire

Le restaurant scolaire a vu l'arrivée d'une nouvelle employée communale, Mme Isabelle RUZIC, à la rentrée de septembre. Elle a été embauchée durant l'été en tant que cuisinière

en remplacement de Mme Marie Claire HERVE partie à la retraite. Elle forme avec Mme Nicole CHOSSE le duo de cuisinières qui mijote les bons petits plats pour nos enfants. Elles ont ainsi préparé depuis le début de l'année scolaire une moyenne de 185 repas par jour.

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 14 novembre 2008 d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire de 10%, hormis pour le tarif réduit qui reste inchangé. Le conseil a également instauré un nouveau tarif pour les enfants n'habitant pas la commune mais mangeant quand même au restaurant scolaire. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er janvier 2009.

La garderie périscolaire a accueilli sur les trois premiers mois de l'année scolaire, en moyenne 18 enfants le matin et 50 enfants le soir.

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 14 novembre 2008 d'augmenter les tarifs de la garderie périscolaire de 3,35%. Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1er janvier 2009.

Gervais EGAULT



Tourisme, Camping Municipal

Adjoint au tourisme et
à la communication



Contexte climatique et touristique de l'été 2008

Pour la deuxième année consécutive, le bilan de la saison touristique estivale est peu satisfaisant. La météo de l'été 2008 a été plutôt fraîche et pluvieuse : un mois de juillet bien plus propice aux activités de plein air qu'en 2007 avec un fort ensoleillement, mais un mois d'août cumulant de fortes précipitations, un faible ensoleillement et des températures fraîches 3°C de moins pour la saison.

Dans le département, les hébergements touristiques ont enregistré des taux d'occupation en retrait par rapport à la saison 2007. Alors que les locations de mobil home s'en sortent correctement, les emplacements nus dans les campings ont enregistré une baisse d'activité. C'est aussi le cas pour l'hôtellerie et les locations de gîtes et meublés.



En ce qui concerne le camping municipal Ernest RENAN, nous n'avons pas enregistré de baisse par rapport à l'année dernière, qui était déjà une année catastrophique au niveau météo. De juin à septembre les emplacements ont augmenté légèrement par rapport à 2007 (+ 1,37%). Les locations de mobil home représentent 33,30 % des emplacements retenus. Seul le mois de septembre a été en forte baisse (-8,81%). A noter l'achat d'un défibrillateur par la commune (2 000€ HT) qui a été en service deux mois à l'accueil du camping.



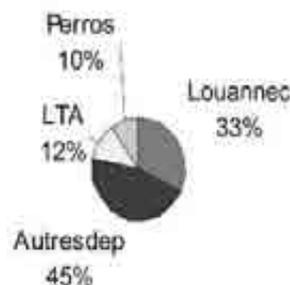
Ecole de voile



L'école de voile n'a pas échappé à la météo maussade de cette saison estivale, néanmoins les stages individuels ont enregistré une augmentation de 6,94% par rapport à 2007, malheureusement les stages groupes sont en forte diminution (-30,40%) ce qui se traduit par une baisse de 7,82% sur les recettes. L'investissement matériel de cette année se chiffre à : 6680 € HT, le plus gros étant l'achat de 2 mini catamarans neufs pour 5838 € HT.

Comme l'année dernière le support optimist est en augmentation (+16,35%), les stages de planche à voile remonte la pente (+ 21,42%), mais les stages de catamarans chutent nettement (-46%), malgré l'achat de bateaux neufs.

Origine des stagiaires individuels



Le graphique des origines des stagiaires individuels montre une remontée des campeurs (+ 7%), une bonne participation des louannécains (+6%), une baisse des communes de la Communauté d'Agglomération (-11%) et la disparition des étrangers (-10% qui d'ailleurs correspond à leur absence cette année dans le camping). L'encadrement était assurée par le même directeur depuis quatre ans : Christophe (brevet d'état voile BEES) aidé par trois moniteurs fédéraux durant les huit semaines d'ouverture. Le stage voile de l'école primaire de Louannec s'est parfaitement passé début septembre sur le site du Lenn. Vu l'augmentation de la participation des louannécains cet été, je pense que la semaine de voile de l'école élémentaire contribue au développement de la fréquentation.

Jacques MAZEAS

La bibliothèque municipale



Adjoint aux Affaires Sociales et,
Vie associative et Sportives

Savez-vous que la commune possède une bibliothèque ?

Savez-vous situer cette bibliothèque ?

Connaissez-vous son fonctionnement ?

Connaissez-vous les horaires d'ouverture ?

Cette bibliothèque existe bien et depuis de nombreuses années. Pas moins de 16 bénévoles s'affairent autour du livre. Il faut les enregistrer, les classer, les numérotter, les ranger, remplir les fiches lors des sorties, les réceptionner au retour et de temps en temps les enlever pour le renouvellement. Ces bénévoles assurent des permanences la semaine à tour de rôle et ainsi, les accros peuvent s'adonner à la lecture.

Cette salle située à l'étage du centre des loisirs offre bien sûr des romans, des polars, mais aussi des livres sur l'actualité, la science-fiction, la politique, l'histoire, les livres pour enfants, les BD, pas moins de 4 000 bouquins sont à votre disposition.

Et pourtant cette bibliothèque municipale n'est pas dans le top 50. La mauvaise note attribuée par la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) à notre bibliothèque est due certainement à un accès difficile, à l'absence d'espace... Effectivement 35m² sont demandés, un accès pour handicapés est fortement conseillé et une formation adéquate pour quelques bénévoles nous permettraient de remonter dans leur estime.

Le bibliobus de Saint-Brieuc passe deux fois par an dans la commune pour un dépôt de livres. Un rayon est exclusivement réservé aux livres de la BCA et renouvelé tous les six mois. Vous pouvez être acteur pour le choix de ces livres. Toutes les informations concernant le passage de ce bibliobus sont affichées un mois avant.

Les jours d'ouverture sont les mercredi de 15h30 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h00. Le vendredi matin est réservé aux écoles.

Jean Marc FABRE



Les bénévoles lors du «désherbage» au début Novembre



Mise en route de la nouvelle station d'épuration

Adjoint à la Sécurité



Aujourd'hui en état d'achèvement et après deux ans de travaux, la nouvelle station est enfin opérationnelle. La mise en route d'une telle installation passe, à n'en pas douter, par des étapes à la fois longues et complexes, dont voici les faits les plus marquants.

- Mars 2008 : Essais d'étanchéité

Cette opération concerne les deux grands bassins, soit dans l'ordre :

- le clarificateur (741 m³)
- le bassin d'aération (1 243 m³)

Essais successifs, pour une économie d'eau ... si on ose dire, soit 1 200 m³ puisés dans le réseau.

S'en suivront quelques travaux de reprise d'étanchéité, après vidange bien évidemment.

- Juin 2008 : Remplissage définitif des bassins

D'une durée d'un mois environ, cette opération nécessitera la mise en marche des pompes au niveau de l'ancienne station. Cette fois on utilisera les effluents stockés dans les anciens bassins ainsi que l'eau du ruisseau Truzugal.

- **Enfin, début juillet**, c'est le raccordement définitif à la nouvelle station, l'ancienne peut être réaménagée pour le stockage en cas d'arrivées intempêtes d'effluents (très gros orages...), évitant ainsi les surverses directes au ruisseau.

- **Octobre 2008** : Premières extractions de boues, ceci implique la mise en fonctionnement de la centrifugeuse et le pompage des résultats de centrifugation vers la serre, qui va peu à peu devoir remplir son rôle de séchage.

A ce jour, à part quelques problèmes de fin de chantier et de réglages techniques inhérents au démarrage d'une telle installation, on peut dire que la station fonctionne de façon très satisfaisante.

Rendez-vous donc au printemps prochain pour une opération porte ouverte.



Clarificateur, séparateur Eau/Boue



Bassin d'aération et silo épaisseur au centre



Silo de désodorisation et serre de séchage



Stockage du chlorure ferrique et local technique

François LE BOZEC



Laboratoire



Poste de travail et de surveillance

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 27 Juin 2008

■ Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Jean-Pierre MORVAN, premier adjoint, en l'absence du Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner, au sein du Conseil Municipal 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants qui devront élire les sénateurs le dimanche 21 septembre prochain à St Brieuc.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour désigner ses délégués.

Jean-Pierre MORVAN, énonce les règles du vote des grands électeurs qui représenteront la commune lors des élections sénatoriales, en particulier celles concernant :

- Le nombre de titulaires et de suppléants : 7 titulaires et 4 suppléants.
- La composition du bureau de vote : 4 personnes dont les 2 plus âgées et les 2 plus jeunes du conseil municipal.

Composition du bureau de vote :

- MAZEAS Jacques
- BOUVIER Christiane
- LANDAIS David
- GUYON Sonia

Elections des grands électeurs titulaires :

Traditionnellement, le maire et ses adjoints représentent la commune aux élections sénatoriales.

Aucun autre candidat au sein du Conseil Municipal ne postule à cette élection.

Vote à bulletins secrets. **Sont élus titulaires :**

| | |
|--------------------|------------------------|
| NICOLAS Jean | 23 voix |
| MORVAN Jean-Pierre | 21 voix, 2 abstentions |
| BOUVIER Christiane | 21 voix, 2 abstentions |
| MAZEAS Jacques | 21 voix, 2 abstentions |
| EGAULT Gervais | 21 voix, 2 abstentions |
| FABRE Jean-Marc | 21 voix, 2 abstentions |
| LE BOZEC François | 21 voix, 2 abstentions |

Les élus acceptent le mandat accordé par le Conseil Municipal.

Elections des grands électeurs suppléants :

Suppléants : 4 personnes du Conseil Municipal dont les 2 conseillers délégués.

Aucune autre candidature au sein du Conseil Municipal pour cette élection.

Vote à bulletins secrets. **Sont élus suppléants :**

| | |
|-------------------|------------------------|
| CALVEZ Catherine | 20 Voix, 3 abstentions |
| GUEZENEK Thierry | 20 Voix, 3 abstentions |
| GOIFFON Christian | 20 Voix, 3 abstentions |
| BACUS Marc | 20 Voix, 3 abstentions |

Les élus acceptent le mandat accordé par le Conseil Municipal.

■ Décision modificative pour acquisition de défibrillateur

Jean-Pierre MORVAN expose qu'il est prévu d'acquérir un défibrillateur qui sera placé au camping durant l'été et au Centre des Loisirs le reste de l'année et propose un défibrillateur automatique.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour acquérir ce défibrillateur, ce qui entraîne une décision modificative sur le budget du camping (3 000 euros).

Il sera installé au camping municipal durant la saison d'été et l'hiver au centre des loisirs.

Sonia GUYON, Jean-Marc FABRE et Pierre VAISIE sont chargés de prospecter auprès des fournisseurs pour trouver un modèle semi automatique avec une assistance sonore pour les massages cardiaques. Prévoir deux armoires pour le rangement de l'appareil.

Jean-Pierre Morvan demande de faire attention à la réparation et à la maintenance de l'appareil.

Vote unanime

■ Tarifs de l'épicerie du camping

Jean-Pierre MORVAN donne connaissance au Conseil Municipal des tarifs applicables aux produits vendus dans l'épicerie du camping pour la saison 2008 et précise que les produits viennent d'Intermarché et que l'épicerie est un service proposé aux campeurs sans faire de bénéfice.

Danielle VIARD souhaiterait proposer des produits bio.

Vote unanime

■ Natura 2000

Mme Christiane BOUVIER expose à titre d'information au Conseil Municipal le réseau Natura 2000 et sa mise en œuvre. Un document est disponible en mairie.

En résumé :

La politique européenne de préservation de la biodiversité s'appuie sur deux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ».

Les deux piliers de la mise en œuvre de ces directives sont :

- Une protection de certaines espèces
- La mise en place d'un réseau de sites représentatifs gérés durablement.

Le réseau Natura 2000 est complété pour les milieux marins.

L'objectif spécifique de Natura 2000 en mer est de créer un réseau de sites qui contribue à assurer le maintien des habitats marins et des espèces marines des directives « habitats » et « oiseaux ». Pour cela, les services de l'état ont arrêté des projets d'extension en mer au large de la côte de Granit Rose et de Trégor-Goëlo.

Le code de l'environnement prévoit la consultation des organes délibérants des communes sous la direction des préfets.

Pour rendre un avis avant le 18 juin sur un dossier aussi complexe que NATURA 2000, le Conseil Municipal ne souhaite pas émettre de réponse vers les responsables du projet.

6 abstentions

17 refus de vote

■ Questions Diverses

• Demande de subvention de cyclotouristes pour le Bordeaux-Paris :

Jean-Pierre MORVAN présente la course cycliste Bordeaux-Paris et les personnes demandant la subvention.

Cette subvention s'élèverait à environ 150€ et serait versée à l'association des deux participants.

Gervais EGAULT compare cette demande à une subvention pour le sport de haut niveau. Certains conseillers pensent que c'est la porte ouverte à d'autres demandes.

Le Conseil Municipal reporte la décision au prochain conseil du 9 Juillet

• Tarif dotation journalière du foyer :

Jacques MAZEAS expose la demande de l'association Starti-Jeunes pour l'utilisation du foyer pendant 15 jours au mois de Juillet.

Jacques MAZEAS propose un tarif horaire de 9€75

Vote unanime

C. Bouvier ajoute qu'une voie cyclo est prévue passant par la ZA, elle sera réalisée au frais de la Communauté d'Agglomération puisque celle-ci a en charge les travaux d'extension de la ZA.

Adoption à l'unanimité

Conseil du 9 Juillet 2008

■ Modification du PLU : conclusions commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil municipal en date du 23 janvier 2008.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une modification du PLU doit être effectuée sur les différents points suivants :

- Reclassement partiel de la zone 2.2 NAr en zone 2.3 NAr

- Modification des articles UA13, UC13,UD 13, UY 13,NA 13, NAr13,NC 13,ND 13.

- Modification de l'article UD 14

Et, pour ce faire, une enquête publique doit avoir lieu. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête les modifications du PLU proposées et décide qu'une enquête publique sera diligentée par Monsieur le Maire, étant entendu qu'après les conclusions du commissaire enquêteur, le dossier sera, de nouveau soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le conseil municipal approuve ces modifications à l'unanimité.

■ Lotissement de Kerespertz : Avant-projet

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de choisir un cabinet afin d'établir un avant-projet de lotissement de Kerespertz.

C. Bouvier explique : «N'ayant reçu que la proposition du cabinet Callarec et celle de Trégor-Goélo Conseil, il manquait la proposition d' AT-OUEST. L. Jonas attendait le dernier devis pour soumettre au conseil municipal une synthèse des différentes propositions. Aujourd'hui est arrivée une lettre d'AT-OUEST nous informant que Trégor Goélo Conseil et AT-OUEST ont fusionné sous la dénomination d'AT-OUEST. Nous attendons encore la proposition de la DDE.

Nous nous déterminerons sur le choix d'un cabinet au prochain conseil à la lumière de la synthèse qu'en fera notre ingénieur. »

■ Extension Parking Foyer : Avant-Projet

Monsieur le Maire rappelant l'acquisition du terrain SCLEAR près du Foyer décidée par le précédent conseil pour l'agrandissement du parking, propose un avant-projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions.

Le conseil municipal décide de l'avant-projet et autorise le Maire à solliciter des subventions

Pour : 18 voix , Contre : 5 voix - P. Bénis, N. Verdier (procuration à P. Bénis), A. Melin, D. Landais (procuration à A. Melin), O. Sentieys.

■ Subvention Tennis de table

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai dernier

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de l'association Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion sollicitant une contribution pour la création d'un emploi associatif à raison de 2 000 € par an pour Louannec.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 16 voix contre et 7 abstentions (Nicolas,Egault, Vaissie ,Guyon,Mazeas,Madec,Fabre) de refuser cette contribution.

Pour créer un emploi associatif, le club a besoin de l'aval de ses propres membres, de celui des collectivités locales dont il dépend (Lannion, Plouaret et Louannec) et du Conseil Général afin de pouvoir toucher la subvention correspondante. Pour que le Conseil Général avalise le dossier, il faut que les trois sites cotisent une participation partagée en fonction du nombre de joueurs et du nombre d'habitants, soit pour Lannion : 5 000 €, pour Louannec : 2000 €, pour Plouaret : 1 000 €.

Cet emploi est un CDI, mais chaque année, chaque collectivité peut revenir sur cet engagement selon la convention prévue à condition de la dénoncer 6 mois auparavant. Le club signe le contrat, engage la personne et donc devra seul résoudre le problème. Le club est en bonne santé financière et pourra assumer ses responsabilités et il est important qu'il s'engage actuellement car les autres collectivités sont aussi d'accord. J. Nicolas dit que la commune n'est en aucun cas concernée par le contrat de travail et que le club en fera son affaire.

Le Conseil émet un avis favorable sur l'adoption d'une subvention au TTLTP en précisant qu'il s'agit d'une part pour l'emploi associatif.

Adopté : 19 voix pour, 4 abstentions (N. Michel, P. Vaissie, A. Melin , C. Calvez).

■ Subvention Cyclo Club Bordeaux Paris

La demande est de 150 € pour les 2 participants , à verser à l'association

JP Morvan reprend l'argumentaire qu'il avait développé au dernier conseil concernant les clubs sportifs : la mairie verse la subvention au club et le club décide d'allouer une subvention exceptionnelle à ses coureurs.

Pour : 17 voix

Abstention : 4 voix - O. Sentieys, P. Bénis, D. Viard, D. Gannat

Contre : 2 voix - A. Melin, D. Landais (procuration à A. Melin.)

Le Conseil autorise le versement de cette subvention.

■ Décisions Modificatives

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier certains comptes du budget commune

CPTÉ 6558

| | |
|------------------------------|------------|
| Participation au CIDS Sports | + 15.00 € |
| Cish cids | + 45.86 € |
| | + 510.64 € |
| Soit un total de | 571.50 € |

Ceci s'explique de la façon suivante :

CLSH été : 7 013 € inscrit au budget
+ 45.86 € à payer

Cap Sport et Cap Mômes
1 373 € inscrit au budget
1 388 € à payer

CLSH Printemps 2008 510.64 €

De plus au compte 2313

Portes CDL + 1 500 €

Contrôle d'accès + 200 €

Le Conseil Municipal adopte ces décisions modificatives à l'unanimité.

■ Questions Diverses

1°) Bulletin municipal sur papier recyclé

C. Bouvier présente le devis du Bulletin N° 39 sur papier recyclé et un exemplaire de ce type. Elle ajoute que le bulletin actuel est tiré avec des encres végétales.

Le Conseil adopte le principe du papier recyclé à l'unanimité.

2°) Chemin du littoral

J. Nicolas résume les événements intervenus depuis la tempête : la réunion sur place avec les services de la DDE début juin, la demande de subvention pour une remise en état, la visite chez l'ensemble des riverains et le montage d'un dossier.

J. Nicolas estime que la question juridique reste peu

claire et assure qu'il essaiera de faire avancer ce dossier.

3°) Chemin piétonnier Mabiliès-Bourg

J. Nicolas présente le devis correspondant à sa réalisation soit 12 000 € et invite le Conseil à délibérer sur une demande de subvention concernant le projet.

C. Bouvier rappelle qu'une voie cyclo est prévue passant par la ZA, elle sera réalisée au frais de la Communauté d'Agglomération puisque celle-ci a en charge les travaux d'extension de la ZA.

Adoption à l'unanimité

4°) Courrier de JP Morin, DDE, à X. Darcos à propos des 13 jours supplémentaires travaillés suite la réforme scolaire.

La situation est examinée dans toutes les communes. Les services décideront avant la rentrée.

5°) Travaux divers

- Remplacement des portes de l'école maternelle : trois devis sont présentés, celui d'H. ALLAIN est retenu (26 767,20 €)

- Remplacement de la chaudière du stade pour une somme de 3 560,49 € (Dépann'Gaz)

Les comptes du budget sont suffisamment provisionnés.

Adoption à l'unanimité

6°) Ecole de voile

Comme chaque année, une délibération est nécessaire pour la mise à disposition du Directeur de l'école de voile au profit de l'école élémentaire qui effectue sa semaine de voile. La mairie paie le Directeur et le CAEL rembourse les frais.

Adoption à l'unanimité.

Conseil du 24 Septembre 2008

■ Rapport de la DDA sur le service public d'assainissement collectif

Monsieur le Maire communique le rapport de la Direction Départementale de l'Agriculture 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Le nombre d'abonnements est de 1 157 abonnements domestiques en 2007 (1 106 en 2006) pour la commune de Louannec. La nouvelle redevance de modernisation des réseaux calculée par l'Agence de l'eau est de 0,16 euro par m³ pour 2008. En considérant la consommation de 120 m³, consommation d'un usager moyen, la variation de la facture pour la consommation de l'eau potable est de - 5,37 %. Par contre, le prix de l'assainissement collectif a augmenté de 11,37 % soit au total une augmentation globale de 2,03 %.

■ Lotissement Kerespertz 2

Trois cabinets ont été sollicités pour établir un avant-projet du lotissement de Kerespertz 2 : Trégor Goëlo Conseil, AT Ouest et le cabinet Callarec (la DDE qui a décliné l'offre)

AT Conseil a été retenu pour la maîtrise d'œuvre soit 43 610 euros

Vote à l'unanimité

■ Ecole maternelle : choix du programmiste

Trois réponses ont été reçues en mairie : CEMAEB, SAFI et BATICONSULT. La DDE ayant refusé de répondre.

CEMAEB (du Finistère) et SAFI (des Côtes d'Armor) sont proches pour une valeur de 32 000 euros. Bâticonsult propose une prestation à 22 800 euros.

Monsieur le Maire explique que la différence de prix est due sans doute aux frais de fonctionnement qui sont plus élevés dans une grosse structure que dans une entreprise moyenne comme Bâticonsult. Le même cahier des charges ayant été fourni aux trois programmistes.

Ce cabinet rencontre Monsieur le Maire vendredi 26 septembre 2008.

Vote à l'unanimité sur ce programmiste sous réserve des précisions fournies lors de la rencontre du 26 septembre avec le cabinet Baticonsult.

■ Adhésion de nouveaux syndicats au Centre de Gestion

Le Centre de gestion est le gérant administratif des collectivités locales.

Plusieurs syndicats intercommunaux ont demandé à être affiliés au Centre de Gestion : le SCOT du Trégor, le Syndicat Mixte des Bassins Versants et

ruisseaux côtiers du Jaudy-Guindy-Bizien, le Syndicat mixte de portage du SAGE de Rance Freneur – Baie de Beaussais et le SCOT du Goëlo-Trégor

Adopté à l'unanimité

■ **Présentation des ratios financiers 2007 transmis par le receveur municipal et rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion 2003 à 2006**

La Direction de la comptabilité publique par l'intermédiaire du receveur municipal fait état des excellents ratios financiers de la commune pour l'année 2007.

De même, le rapport de la Chambre régionale des comptes pour la gestion des années 2003 à 2006 étant également satisfaisant, ne donne pas lieu à commentaire de la part du receveur municipal.

■ **Questions Diverses**

• Monsieur le Maire a reçu un courrier de la Préfecture de Région concernant le tableau de bord de l'eau 2007

• Idem pour le plan régional sur la qualité de l'air. La brochure est mise à disposition du Conseil pour lecture. La région propose un projet de plan sur la qualité de l'air. Projet valable 3 mois. En cas de non-réponse de la commune, elle sera considérée comme étant d'accord pour son application

• Mlle Céline Bosquet demande autorisation de s'installer sur le territoire de la commune pour une vente hebdomadaire de sandwiches et de frites.

➤ **Accord donné par le conseil**

• Monsieur le Maire fait lecture d'une motion contre l'ouverture du capital de la Poste, service public au privé.

➤ **Motion adoptée**

• France Télécom demande à la commune de compter 4 100 euros pour la mise en souterrain du câblage pour le téléphone dans le quartier de Nantouar.

• Dossier assainissement du quartier d'Ar Vouster : l'étude qui se monte à 239 000 euros étant terminée, la commune va pouvoir faire la demande de subvention.

• Ti Pass

➤ Le dispositif TI PASS a été mis en place par le Conseil Général. Ce dispositif propose un chéquier de 7 chèques de 10 euros à tous les collégiens qui rentrent en 6e (collèges privés et publics) soit environ 7 000 élèves dans les Côtes d'Armor. La commune signe une convention avec le Conseil Général qui rembourse ensuite les chèques envoyés par la commune. Le collégien utilise le nombre de chèques qu'il souhaite pour régler la ou les activités culturelles ou sportives qu'il veut pratiquer. Le prestataire (association ou structure de loisirs) récupère les chèques qui viennent en déduction du prix de l'adhésion à la structure.

Une délibération est soumise au conseil pour la mise en oeuvre de la convention entre le Conseil Général et la commune.

Adopté à l'unanimité

➤ Caution carte d'accès au Centre des Loisirs. La porte a été changée. L'accès fonctionne maintenant avec une carte. Débat pour savoir si la commune vend la carte ou si la commune encaisse une caution. Après débat, il est décidé d'imposer une cau-

tion de 10 euros aux utilisateurs. Quand une personne part sans rendre la carte, on désactive le code de la carte au niveau du programme. La commune garde alors la caution de 10 euros.

➤ Le défibrillateur sera posé sur le mur de la Mairie. Il a passé l'été au camping et n'a pas servi

• **Les écoles**

➤ **Ecole primaire** : rénovation et achats de matériel neuf : **6 698 euros** (mobilier, matériel informatique, fournitures, travaux en régie)

➤ effectif de l'école primaire cette année : 162 élèves (159 l'an passé)

➤ Un demi-poste a été créé à l'école élémentaire. Le nouvel enseignant exercera 2 jours par semaine. Les enseignants ont réagencé l'école pour ne pas demander de nouveaux locaux et désorganisé l'école en raison de la nomination tardive de ce demi poste. L'an prochain, il sera nécessaire que l'école maternelle cède une moitié de préfabriqué si le poste est maintenu

➤ **Soutien scolaire en élémentaire** : le soutien scolaire est applicable au 1er octobre et se déroulera le matin de 8H 15 à 8H 45 / 2 jours par semaine. Selon les enseignants, le soutien scolaire concerne peu d'enfants en primaire

Remarque : les deux écoles ne se sont pas mises d'accord pour l'élaboration du plan de soutien, contrairement à ce qui est préconisé par le texte de loi

➤ **Service minimum dans les écoles** (appelé aussi « droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire – loi 2008-790 publiée au Journal Officiel du 21 août 2008.

Le personnel gréviste doit se déclarer 48H à l'avance. La commune est tenue de prendre en charge l'organisation de l'accueil des enfants quand il y a plus de 25% de grévistes.

Les communes qui organisent l'accueil des enfants bénéficieront d'un financement de l'Etat

Les enfants peuvent être accueillis dans les écoles les jours de grève.

L'Etat endossera la responsabilité administrative et pénale de l'accueil (et non le Maire comme pour les autres actes de la vie municipale).

Questions diverses

➤ Tennis : 42 demandes de cartes supplémentaires par rapport à l'an passé. Priorité a été donnée aux habitants de Louannec.

➤ La commission Travaux examinera la suggestion de poser des corps morts supplémentaires à l'extrémité du Lenn

➤ La commission travaux va étudier la demande de pose d'arceaux à vélos près de la place de Pen an Nevez.

Portes CDL + 1 500 €

Contrôle d'accès + 200 €

Le Conseil Municipal adopte ces décisions modificatives à l'unanimité.

Tarifs Communaux 2009

| LOUANNEC - TARIFS COMMUNAUX 2009 | | |
|--|---------------------------------------|---------|
| QUOTIENT FAMILIAL | | 5647,32 |
| RESTAURANT SCOLAIRE | | |
| Repas élève | Elève de Louannec : tarif normal | 2,83 |
| | Elève de Louannec : Tarif réduit (QF) | 2,23 |
| | Elève hors Louannec | 4,20 |
| Repas professeur ou parents | | 5,17 |
| GARDERIE MUNICIPALE | | |
| Forfait Mensuel : Matin et Soir | Tarif normal | 31,46 |
| | Tarif réduit (QF) | 27,59 |
| Forfait Mensuel : Matin ou Soir | Tarif normal | 24,99 |
| | Tarif réduit (QF) | 22,02 |
| Tarif occasionnel : Matin ou Soir | Tarif normal | 2,68 |
| | Tarif réduit (QF) | 2,34 |
| CIMETIERE | | |
| Vente Caveaux | | |
| Vente Caveautin (Cav'Urne 1/2 caveau) | | 264,32 |
| Vente Caveau 2 cases | | 916,31 |
| Vente Caveau 3 cases | | 1101,33 |
| Locations-Concession | | |
| Location Colombarium 1 case (3 urnes) | 5 ans | 211,46 |
| | 10 ans | 422,91 |
| | 15 ans | 555,08 |
| | 20 ans | 687,23 |
| | 30 ans | 951,55 |
| Concession 2m ² (Caveaux) | 15 ans | 62,91 |
| | 20 ans | 80,88 |
| | 30 ans | 116,84 |
| | 50 ans | 179,74 |
| Concession 1m ² (Caveautins) | 15 ans | 31,46 |
| | 20 ans | 40,44 |
| | 30 ans | 58,41 |
| | 50 ans | 89,86 |
| Prestations | | |
| Creusement de fosse | Creusement normal | 88,97 |
| | Surcreusement | 116,84 |
| Ouverture | Caveau | 52,13 |
| | Caveautin | 28,06 |
| | Case Colombarium | 18,86 |
| Inhumation-Exhumation | | 52,13 |
| TAXE D'ASSAINISSEMENT | | |
| Abonnement forfait | | 19,77 |
| Mètre cube | | 1,62 |
| Taxe de raccordement | | 431,40 |
| Dépôt zone de remblais ou déchèterie : le m ³ | | 10,00 |
| DROIT DE PLACE (Marché) - Le mètre linéaire | | 0,60 |

| FOYER | | |
|--|---|--------|
| Salle 1 | | 275,00 |
| Salle 2 | | 182,32 |
| Salle 2 en durée courte | | 73,69 |
| Salles 1 et 2 | | 351,39 |
| Salle 4 | | 17,97 |
| Cuisine | | 73,69 |
| Vaisselle et Couverts (pour 50 personnes) | | 27,56 |
| Scène et Equipement | | 183,33 |
| Sonorisation Mobile | | 36,64 |
| Dépôt de garantie | | 800,00 |
| Location horaire salle 4 par asso externe | | 2,80 |
| Chauffage forfait par journée | Salle 1 | 47,11 |
| | Salle 2 | 21,98 |
| | Salles 1 et 2 | 62,82 |
| Majoration | 30 % particuliers ou associations extérieures | |
| | 50 % professionnels de Louannec | |
| | 80 % professionnels extérieurs à la commune | |
| Hour supplémentaire | | |
| Hour semaine (du Lun au Ven) pour asso de Louannec | 30 % du tarif de base (sauf chauffage) | |
| Arrhes | 20 % du montant de la location | |
| Forfait location anciennes tables et chaises | | 15,00 |

| LOCATION CENTRE DE LOISIRS | | |
|----------------------------|-----------|-------|
| Yoga | 1 heure | 4,04 |
| Gymnastique | 1 heure | 7,80 |
| Salle Omnisports | 1 heure | 10,08 |
| Jeton lumière | 1/2 heure | 1,10 |

| PUBLICITE DANS LE JOURNAL MUNICIPAL | | |
|-------------------------------------|--|--------|
| 1/8 ème | | 80,00 |
| 1/4 de page | | 130,00 |

| PHOTOCOPIE | | |
|------------|--|------|
| 1 unité | | 0,30 |

| | | |
|---|--|-------|
| Tarif horaire travaux en régie - pour associations communales | | 23,20 |
| Tarif horaire travaux en régie - pour tiers ou hors commune | | 28,96 |

| HIVERNAGE AU LEN & MOUILLAGES A NANTOUAR | | |
|--|-----------------|-------|
| LEN - Hiver 2008/2009 | Sur chaîne mère | 72,00 |
| à partir du 15/09/2008 | Sur le Kin | 36,00 |
| Mouillage à Nantouar | | 87,00 |

| LOCATION PODIUM | | |
|-----------------------|--|--------|
| Location | | 100,00 |
| Transport (par heure) | | 65,00 |



Un défibrillateur à la Mairie

Depuis quelques semaines, la façade de la mairie de Louanec abrite un défibrillateur accessible 24 heures sur 24. Le choix de la commune s'est porté sur un Défibrillateur semi Automatique Externe (DAE). Ce défibrillateur, très simple d'emploi est désormais accessible et manipulable par toute personne témoin d'un accident.

Le Décret no 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins et modifiant le code de la santé publique stipule que « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14 du même décret ».

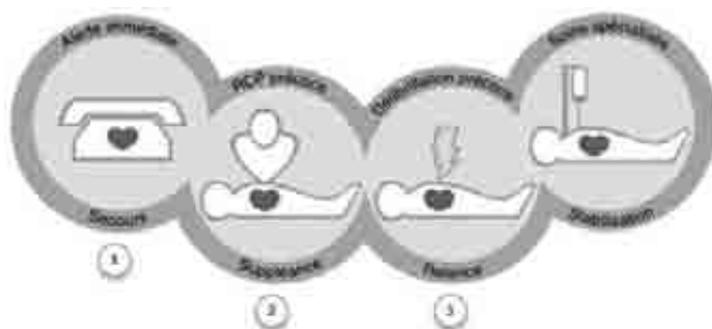
Un défibrillateur, comment ça marche :

Cet appareil est doté d'instructions vocales qui guident l'utilisateur dans les différentes phases de la défibrillation automatisée : « alertez les secours », « placez les électrodes ». Une fois les électrodes en place, l'appareil détecte le rythme cardiaque, analyse le tracé électrique afin de détecter la fibrillation ventriculaire et de permettre le choc électrique.

Son utilisation a été présentée le samedi 18 Octobre au foyer lors d'une réunion d'informations par les pompiers des Côtes d'Armor.

Trente personnes ont participé avec intérêt à cette réunion et se sont familiarisées à l'utilisation du défibrillateur en cas d'accident cardiaque.

La chaîne de survie :



1/ La victime s'écroule. Elle ne réagit pas et ne respire pas normalement. Demandez à quelqu'un de prévenir les secours d'urgence (le 15, le 18 ou le 112) et d'apporter immédiatement un défibrillateur.

2/ Débutez la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ou massage cardiaque en attendant l'arrivée du défibrillateur.

3/ Dès que le défibrillateur est disponible, mettez-le en marche et suivez les instructions de l'appareil. Continuez à suivre les instructions du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

L'appareil permet d'intervenir rapidement mais le plus important est de donner l'alerte au plus vite en composant le **18, le 15 ou le 112**.

Pierre VAISSIE

Commerce – Artisanat – Activités Economiques

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saint-Brieuc proposent aux commerçants et artisans de bénéficier de conseils de spécialistes, dans leur magasin ou point de vente sur les thématiques suivantes :

Le marketing et la communication

L'organisation du travail

La qualité

Les technologies de l'information et de la communication

La transmission d'entreprise

L'aménagement du point de vente, et de la vitrine

Le développement durable (les économies d'énergie et la gestion des déchets)

L'opportunité et la faisabilité d'un projet de développement

Développer la compétitivité d'une petite entreprise peut passer par du conseil externe de spécialistes.

Le prix ne doit plus arrêter les commerçants et artisans.

En effet, ces interventions personnalisées par tranche de 2 h sont financées à hauteur de 80 % et ne les obligent à aucun investissement ensuite, cela dans le cadre d'une opération : **chéquier-conseil 2008-2010**

L'heure de conseil est fixée à 90 € HT soit 18 € HT pour le commerçant ou l'artisan

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser auprès de :

Monsieur NICAISE au 02 96 75 11 44

ELECTIONS

REPUBLIQUE FRANÇAISE



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS FRANÇAIS

Recommandations générales

- 1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir la rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**
- 2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou par courriel, assurez-vous **avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;
- **ou** permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
- **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Cas particuliers :

• *Les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.*

• *Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptées :*

– *les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e) au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) ;*

ou

– *un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) est soit : votre commune de naissance ; la commune de votre dernier domicile en France ; la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ; la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ; la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au quatrième degré.*

NB : la mention « inscrit(e) au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire compétent et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter :

- le service des élections de votre mairie, pour une inscription en France ;
- l'ambassade ou le poste consulaire dont vous dépendez, si vous résidez à l'étranger.

Toute une matinée à l'école maternelle...



Que nous soyons grands ou petits dans chaque classe, dès 8h50 nous sommes attendus dans la classe. Pendant que certains s'installent aux ateliers, d'autres préfèrent la table du goûter.

Dans la salle de gym on grimpe, on saute, on fait du trampoline.



Dans la cour de récréation, on joue dans la cabane avec les copains, et les copines,. On roule avec les vélos sur la route. On glisse sur le toboggan et quand il fait beau on joue dans le bac à sable

« Pendant les ateliers, on travaille et on apprend des choses »: disent les enfants



Il est déjà midi! Pendant que certains se rendent au restaurant scolaire, d'autres attendent l'heure des parents

L'école élémentaire

Sport et culture

La rentrée est déjà loin derrière. Elle s'est faite le 2 septembre rentrée nationale. 163 élèves franchissaient le portail, impatients de connaître leur nouvelle classe.

Les élèves sont répartis dans six classes : CP avec Mme Ruellan ou Mme Trelu le lundi, les CP/CE1 avec Mme Barach ou Mme Tanguy le vendredi, les CE1/CE2 sont avec Mme Daloz, à plein temps, les CE2/CM1 avec Mme Olivier, les CM1 avec Mme Malacarne ou Mme Brillet le vendredi, enfin les CM2 sont avec Mme Guillou.

Les effectifs des classes sont élevés. Nous avons eu l'ouverture d'un demi-poste, aide pédagogique qui permet d'alléger certaines classes selon les matières.



«Observation des plantes en bord de mer»

Cette rentrée scolaire a connu une nouveauté : la mise en place du soutien scolaire pour les enfants en difficulté. Celui-ci s'organise tous les jours de 12H à 12 H 30 dans chacune des classes.

Ce premier trimestre a commencé d'une façon très sportive avec la natation, la voile et le kayak. Les CP et tous les cours élémentaires vont à la piscine de Lannion, les CM1 se sont initiés à la voile sur le Lenn et les CM2 se sont familiarisés avec le kayak de rivière sur le Léguer. Ils ont adoré quelle que soit la météo !

Le volet culturel n'est pas en reste. Plusieurs projets vont se mettre en place dans le courant de l'année.

La classe de CP participera au projet dansécole en partenariat avec un artiste. Les élèves vont créer une danse et la présenter sur la scène du Carré Magique avec d'autres



«Les élèves dessinent sur l'Estran»

classes engagées dans la même démarche. Ils assisteront aussi à un conte chorégraphié : « Le pays où l'on ne meurt jamais » par la compagnie Patrick Le Doaré. Les objectifs de ce travail sont de sensibiliser l'enfant à la danse : développer l'esprit critique, faire vivre aux enfants un processus de création.



«Sur un ponton dans le port de Perros»

Les élèves de Mme Barach vont se lancer dans un projet théâtre, travailleront avec un artiste et découvriront le conte traditionnel italien avec les CP. Ils présenteront leur travail sur une scène, au théâtre de Guingamp (sous réserve).

La maîtresse des CE2/CM1 a inscrit sa classe dans un projet cirque en lien avec le Carré Magique et l'éducation nationale. Ils iront voir «La piste là » par le cirque Aïtal sous le chapiteau au moulin du Duc. Puis ils s'entraîneront à manipuler, à jongler, à faire quelques acrobaties... Ils présenteront leur production sur la scène du Carré Magique à Lannion.

Ces trois projets donneront lieu à une soirée dans la salle du foyer où les parents pourront applaudir leurs enfants.

Les CM1 et CM2 ont déjà assisté à un spectacle : « Le meunier hurlant » création qui associe différentes techniques : vidéo, marionnettes, théâtre... Cette pièce est adaptée du roman d'Arto Paasilinna. Le thème principal est la tolérance.

Les CE1/CE2 iront en mars voir un théâtre-opéra : « L'imparfait » par la compagnie Septembre. Il était une fois, dans un royaume lointain, une certaine coutume qui consistait à mettre les « laids » dans des cachots pour laisser toute la place à la beauté...

Toute l'école travaille déjà sur un projet fédérateur depuis la mi-septembre. Un projet musique de création, de chants, de percussions est mené dans chaque classe sous la responsabilité et les choix de l'enseignante avec la complicité d'une intervenante. Les parents apprécieront ce travail présenté le 17 Mars 2009 sur la scène du foyer.

Je ne dois pas oublier le traditionnel spectacle de Noël offert par la Communauté d'Agglomération de communes et financé par la mairie. Toutes les classes verront « Echoa » spectacle de danse où deux musiciens-percussionnistes et deux danseurs chorégraphes mélangent les genres.

Je conclurai en remerciant nos partenaires financiers tout particulièrement la municipalité et le CAEL, Comité d'Animation des Ecoles de Louannec.

Je souhaite à tous une excellente année scolaire.

Christiane MALACARNE

LE CAEL

Le Comité d'Animation des Ecoles de Louannec a pour vocation de récolter des fonds pour financer les activités des écoles publiques maternelle et primaire. Pour ce faire le CAEL organise des manifestations tout au long de l'année. La participation du plus grand nombre dynamise la vie scolaire et crée des liens entre membres de l'association. L'Assemblée Générale de septembre a permis d'intégrer de nouveaux parents au sein du bureau et dans l'organisation des diverses manifestations pour l'année 2008-2009.

Aujourd'hui toutes les activités ne sont pas toutes finalisées, les manifestations programmées pour l'année 2008-2009 sont les suivantes :

- **Nov/Déc 2008** : Loto du champagne, vente de sapins de Noël
- **14 Novembre 2008** : loto des marmots,
- **30 Novembre 2008** : bourse aux jouets,
- **30 Janvier 2009** : spectacle musical,
- **7 Mars 2009** : soirée à thème avec repas
- **Mai 2009** : tombola,
- **7 Juin 2009** : Kermesse,

et en association avec le CAL :

- **Avril 2009** : vide-grenier au camping
- **21 Juin 2009** : Fête de la musique.

Les projets des écoles sont nombreux et le soutien financier de l'association permet d'offrir à tous les enfants, des sorties à prix réduit pour les familles ou du matériel supplémentaire qui améliore la vie dans les classes. Le CAEL a co-financé les activités de piscine, école de voile, kayak, 10 séances de musique pour chaque classe encadrées par une animatrice extérieure, des spectacles au Carré Magique et différentes

sorties dans le département.

Pour l'année 2008-2009, le CAEL est composé de membres dont le bureau est le suivant :

Président : Daniel Abgrall
Tél 02.96.49.05.97 – ds-abgrall@wanadoo.fr
Vice Président : Sylvain Marrec
Trésorier : Erwan Fajolles
Trésorier adjoint : Jean-Philippe Higelin
Secrétaire : Sylvie Péran
Secrétaire adjointe : Laëtitia Belloir

N'hésitez pas à les contacter. Merci de soutenir et de participer aux manifestations du CAEL.

Le bureau du CAEL.



LA FCPE

Les différentes aides aux élèves

Dans le cadre de la réforme de l'organisation du temps scolaire, la rentrée scolaire 2008 a vu la mise en place de nouveaux dispositifs d'aide aux enfants en difficulté. Une réunion d'information a été organisée par la FCPE sur ce sujet début Novembre. Pour ceux qui ne l'auraient pas suivie, voici un panorama des différentes aides possibles en maternelle et/ou élémentaire.

Soutien scolaire de 2h pour MS-CM2

Suite à la réduction de la durée hebdomadaire d'enseignement de 26 à 24 heures, les deux heures dégagées sont consacrées à l'aide personnalisée. Elle s'adresse aux élèves de la moyenne section au CM2, présentant des difficultés ponctuelles d'apprentissage. Le conseil des maîtres propose à certains enfants cette aide pour une période donnée. Après accord des parents, chaque enseignant prend en charge dans sa classe un petit groupe d'enfants hors temps scolaire. En pratique, sur Louannec, les équipes pédagogiques ont décidé de proposer cette aide le soir pour l'école maternelle (de 16h30 à 17h10) et le midi pour l'école élémentaire (de 12h à 12h30).

Stage de remise à niveau pour CM1/CM2

Des stages de remise à niveau de 15h, en français et mathématiques, peuvent être proposés pendant les vacances scolaires aux enfants de CM1/CM2. Ils sont alors assurés par des enseignants volontaires. Pour l'instant, aucun stage n'a encore été organisé sur Louannec.

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Depuis plus de 20 ans il contribue à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissages ou relationnelles que les enfants rencontrent à l'école (maternelle ou élémentaire). Il fournit des aides spécialisées aux élèves en difficultés scolaires et/ou personnelles et apporte un éclairage spécifique aux maîtres et aux parents. A la différence des aides précédentes, les interventions du RASED se font dans l'école, sur le temps scolaire. L'équipe du RASED est composée d'enseignants spécialisés ("maîtres E" pour des difficultés d'apprentissage, "maîtres G" pour des difficultés d'adaptation à l'école) et de psychologues scolaires. A noter que l'avenir du RASED est plus qu'incertain et qu'une mobilisation contre leur disparition s'organise (cf. www.sauvonslesrased.org)

Aide aux devoirs

Parallèlement à tous ces dispositifs, l'atelier « aide aux devoirs » pour tous les enfants volontaires continue le jeudi soir à la garderie (cf dernier bulletin).

FCPE



Ludothèque

La ludothèque intercommunale a repris ses quartiers sur Louannec à la salle verte sous la mairie le mardi de 16 H 30 à 18 H et le mercredi de 10 H à 12 H. On peut y venir avec des enfants de moins de sept ans pour jouer sur place ou pour emprunter trois jeux pendant 2 semaines en contrepartie d'une cotisation annuelle de 15 Euros.

Jouer sur place est gratuit.

Venez rejoindre la quarantaine de familles adhérentes et l'animatrice Delphine COZIC

Catherine CALVEZ



Bourse aux vêtements de Louannec

L'association « bourse aux vêtements » se retrouve deux fois par an pour prendre ses quartiers au camping municipal de Louannec :

**MI-MARS (PRINTEMPS-ETE)
&
MI-OCTOBRE (AUTOMNE-HIVER)**

Pendant ces deux périodes, le camping se transforme pour quelques jours en lieu de vente pour vêtements et chaussures bébés, enfants, adultes, matériels de puériculture, jouets, livres, accessoires divers et variés, etc...

Grâce aux petites fées bénévoles, tous les articles sont enregistrés, classés et vendus à petits prix et surtout en bon état. En règle générale, la moitié de ces articles trouve un acquéreur.

Avec les 10% retenus sur chaque vente, l'association fait des dons à des associations caritatives.

Donc, pensez à trier vos vêtements « collection Printemps-Eté » car voici notre prochain rendez-vous pour l'année 2009 :

| | |
|-------------------------------|--|
| Dépôt (15 articles maximum) : | 12 mars de 9h à 16h |
| Ventes : | 14 mars de 9h à 18h et 15 mars 14h à 17h |
| Reprise des sacs : | 21 mars de 14 à 16h |

Nouveau conseil d'administration :

| | |
|------------------------|--------------------|
| Présidente : | Eliane Chevé |
| Vice-présidente : | Marie Paule Godé |
| Présidente d'honneur : | Yvette Le Kernevez |
| Trésorier : | Didier Chevé |
| Trésorière adjointe : | Annie Kéromen |
| Secrétaire : | Myriam Thibaut |
| Secrétaire adjointe : | Danièle Madelaine |
| Membre : | Michèle Gapais |
| Membre : | Annie Guégan |
| Membre : | Jeannine Le Bihan |
| Membre : | Laurence Luyer |



Le nouveau conseil d'administration et ses bénévoles vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Une nouvelle maison d'accueil pour personnes âgées à Louannec

Une nouvelle maison d'accueil pour personnes âgées à Louannec

La maison d'accueil pour Personnes âgées à Louannec répond et anticipe l'évolution des besoins pour nos aînés pour les années à venir en doublant sa capacité et en mettant en œuvre un projet adapté à l'accueil de personnes dépendantes et désorientées.

Histoire

L'établissement a été construit en 1996 par l'office HLM départemental COTES D'ARMOR HABITAT dans le cadre du SITESPA (Syndicat intercommunal Trégorrois des Etablissements et Services pour Personnes Agées) regroupant Cavan, Louannec, Louargat et Trédrez-Loquemeau.

Au départ, Foyer-logement, la maison d'accueil a adopté en 2005 le statut EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) pour s'adapter à l'évolution des besoins.

Dès 2004, le projet d'extension a été envisagé à Louannec en particulier par le transfert de places d'un autre établissement du secteur inadapté (Tréguier).

Le contexte et les besoins à venir

L'entrée en établissement se fait aujourd'hui en moyenne à 85 ans ; or, dans les perspectives les plus prudentes à échéance 2030, la **part des plus de 85 ans devrait doubler**. S'agissant des plus de 95 ans une augmentation de 158 % est estimée dans le secteur Trégor-Goelo.

Par ailleurs, environ 20 % des personnes de plus de 85 ans sont concernées par des affections de type Alzheimer pour lesquelles **l'accueil en établissement peut s'avérer nécessaire en particulier pour soulager les aidants**.

Les besoins sont et seront très importants à l'avenir et les établissements doivent évoluer. La manque de financement public en particulier par l'État sur le volet soins freine considérablement les créations nouvelles ou les extensions. Dans le cas de Louannec, c'est le transfert de places inadaptées dans le secteur qui a facilité la concrétisation de ce projet.

Le projet

Au delà d'une simple extension, c'est **véritablement un projet nouveau** qui est actuellement en train de se construire à Louannec.

Le projet de Louannec permettra de répondre aux besoins actuels et anticipe les évolutions futures. La création du nouveau bâtiment en extension de la structure actuelle permettra d'accueillir 23 résidents supplémentaires en hébergement permanent et 3 places d'accueil de jour seront créées. Au total il y aura 44 résidents à Louannec au lieu des 21 actuels. Par ailleurs, l'accueil de jour permettra de soulager ponctuellement une trentaine de familles dans le secteur de Louannec.

Le projet de vie

Le projet architectural et l'organisation des ressources humaines ont été élaborés de manière à répondre au nouveau projet de vie de la maison d'accueil de Louannec.

Tout d'abord l'extension réalisée sera parfaitement adaptée à l'accueil de personnes désorientées pour autant le choix délibéré de Mutualité Retraite a été de ne pas transformer la maison d'accueil en un établissement exclusif. La maison d'accueil comprendra un **accueil spécialisé pour les personnes désorientées mais bien évidemment accueillera toutes les personnes âgées qui souhaitent bénéficier de la proximité du centre-bourg et de la sécurité et des moyens médicaux d'un EHPAD**.

Le **projet architectural de l'extension de LOUANNEC** consiste à adapter la structure à l'accueil de personnes atteintes de troubles cognitifs mais aussi aux personnes plus dépendantes sur le plan physique et à créer une blanchisserie centralisée pour le traitement du linge des résidents des Maisons de Trélevren et Louannec dans la logique de pôle fonctionnel.

Les choix réalisés ont tenu compte des contraintes techniques et d'environnement. La construction de plain pied a été privilégiée malgré les difficultés foncières du site.

Les personnes désorientées sont particulièrement sensibles à l'influence de leur environnement ; toutes situations générant un stress pouvant aggraver très rapidement leur comportement. Aussi, le fait de les accueillir dans un environnement adéquat peut ralentir, voire faire régresser, le déclin intellectuel de ces patients. L'environnement proposé leur sera compréhensible, quels que soient leurs stades de maladie et permettra une amélioration de leur état mental et émotionnel.

Louanhec en couleurs



Cap Sport



Centre de loisirs



Classe de Mer



Le défi



Départ en retraite de Marie-Claire Hervé



Les cyclistes du Paris-Bordeaux



Mr et Mme Le Bonniec dans leur jardin magnifique.



Toutes voiles



Bravo à l'équipe de jardiniers.



Sortie des



eaux : Messieurs Saliou et Potel



Repas des anciens



voiles dehors



es anciens



Tennis Club



Exposition à l'école maternelle



«La grande lessive», Arts Plastiques à l'école élémentaire



Fest-noz

Le bâtiment est conçu pour apporter un maximum de lumière naturelle, principalement sur les lieux de vie collective.

Les lieux s'organisent autour d'une grande salle à manger, une cuisine thérapeutique, un espace de relaxation médicalisé et une salle d'activité ou d'ateliers thérapeutiques.

Un patio (jardin intérieur) est prévu. Clos pour assurer la sécurité, il prolonge à l'extérieur les activités quotidiennes. Son traitement permettra une circulation en toute sécurité dans un parcours stimulant les sens avec des végétaux colorés, des senteurs diverses, des bruits (exemple fontaine), des fruits ou plantes comestibles. Bancs et tables de jardin permettent repos et partage des repas à la belle saison.

L'accueil de jour

L'objectif de ce service est d'apporter un répit aux familles et de permettre ainsi le maintien à domicile. Ce service est avant tout un service de proximité plus particulièrement destiné aux personnes désorientées résidentes à domicile dans le secteur de Louannec ou des communes avoisinantes.

Le nombre de places volontairement réduit doit permettre l'intégration des personnes dans l'unité spécialisée sans perturber outre mesure le fonctionnement de cette unité.

Le service fonctionnera tous les jours, de 10 heures à 17 heures. La prévision qui repose sur des expériences identiques, est d'accueillir entre une et quatre personnes du lundi au vendredi.

Ressources humaines

L'équipe existante sera bien évidemment renforcée en recrutant des Aides Médico-psychologique, des aides-soignantes et des infirmières mais aussi de nouveaux professionnels soignants qui n'étaient pas présents sur cet établissement comme l'ergothérapeute et la psychologue.

Par ailleurs des formations spécialisées pour l'accueil des personnes désorientées ont été initiées en 2008 et se poursuivront en 2009.

L'office d'HLM « **Côtes d'Armor Habitat** », propriétaire des lieux, est maître d'ouvrage de l'opération et conduit les travaux à ce titre.

Coût de l'investissement y compris aménagements intérieurs : **2.500.000 €**

La livraison est prévue début mars 2009.

Modalités d'admission

L'intérêt de Louannec résidera surtout dans son unité spécialisée d'hébergement de personnes désorientées mais aussi par la création du service d'accueil de jour qui soulagera les familles et consolidera le maintien à domicile.

Bien que la démarche d'admission ne soit pas encore commencée, des demandes spontanées ont déjà été exprimées et l'ouverture de l'extension en mars 2009 sera très certainement complète compte tenu des besoins très importants du territoire.

En accord avec les collectivités locales, une priorité est donnée aux personnes âgées de Louannec et des communes voisines. La constitution du pôle Louannec-Trélévern sur 2 établissements permet une orientation adaptée des personnes âgées en fonction de leur projet de vie.

Contacts

Gestionnaire : Mutualité Retraite

Directeur : Laurent LECLERE – lleclere@mutualite22.fr - 02 96 75 44 52

Responsable d'Unité de Louannec : Geneviève TREHIOU - gtrehiou@mutualite22.fr - 02 96 91 25 55

Promoteur immobilier : OPHLM Côtes d'Armor Habitat

Directrice : Marie-Hélène BATTAS - efarin@cotesdarmorhabitat.com - 02 96 76 23 40

Responsable du projet : Jean-Baptiste QUINTON - jb.quinton@cotesdarmorhabitat.com - 02 96 76 15 01

Mairie de Louannec

Maire : Jean NICOLAS - mairie-louannec@orange.fr - 02 96 23 20 63

Comité d'Animation de Louannec



Juin : fête de la musique

Le déroulement de la fête fut moins perturbé par le temps que l'année passée.

Cette festivité s'étant déroulée un samedi, le public fut au

rendez-vous.

Le Forum

Le 6 septembre les associations ont dévoilé leurs activités dans la salle du centre de loisirs.

Cette année le nombre d'exposants (23) a été plus important que l'année passée.

Spectacle du 28 novembre

Conteur et poète, Patrick EWEN a invité les spectateurs, venus nombreux, à un spectacle intitulé «A la lisière des trois pays et des deux mondes». L'évasion dans les Monts d'Arrée, dont le point culminant est, selon lui, haut de 3 870 décimètres, fut remarquable d'humour et de bonne humeur. Tous les spectateurs, qu'il a aussi entraîné à chanter, garderont le souvenir d'une très belle soirée.



Théâtre

Les Louannigous ont commencé leurs répétitions pour vous offrir leur spectacle les 13-14 mars et les 21-22 mars 2009.

Comme de coutume, la troupe débutera par une pièce en breton «Ar tonton a zomaro» de Nest an David, suivie de «Ciel ma femme» de Pierre Sauvil et après l'entracte «si c'était à refaire» une pièce de Laurent Ruquier.

Christian GOIFFON

Ateliers et chemins

Le Samedi 29 novembre, nous avons organisé une journée « portes ouvertes » avec une exposition-vente de nos travaux de 10 H à 18 H.

Nous poursuivons nos inscriptions pour le tricot et la couture, quelques places restent disponibles.

Renseignements au 02 96 23 11 05 ou sur place le mardi après-midi ou le mercredi matin au Foyer.

Festivités de l'année 2009 (quelques dates)

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| 16-17-18 janvier | Théâtre Théâtre du cercle |
| 24 janvier | Fest deiz La gavotte louannécaine |
| 13-14 mars | Théâtre « Les Louannigous » CAL |
| 21-22 mars | Théâtre « Les Louannigous » CAL |
| 14-15 mars | Bourse aux vêtements Printemps-Eté |
| 03 avril | Repas UNC |
| 19 avril | Vide-grenier CAL |
| Avril-Mai | Exposition photo CAL |
| 30 mai | Fest noz Ecole Diwan |
| 07 juin | Kermesse CAEL |
| 21 juin | Fête de la musique CAL |
| 15 au 23 août | Tournoi de tennis |
| 05 septembre | Forum des associations CAL |
| 17-18 octobre | Bourse aux vêtements hiver |
| 24 octobre | Fest noz Ecole Diwan |
| Novembre | Spectacle CAL |

Annie CROCCQ

A.R.A.L.

APPEL AUX SENIORS DE LOUANNEC

La commune de Louannec compte près de 3 000 habitants, dont environ 130 personnes âgées de 80 ans et plus. Dans la tranche d'âge 65/80, il y aurait un minimum de 200 Louannecains retraité(e)s ayant le temps, les loisirs, les compétences, qui pourraient s'investir dans de nouvelles activités.

L'A.R.A.L. (Amicale des Retraités et Anciens de Louannec) existe depuis 33 ans, souffre actuellement - comme la plupart des clubs des environs - d'un manque de renouvellement de ses adhérents potentiels et rencontre des difficultés dans le remplacement des membres du Bureau.

L'actuelle présidente est en place depuis une quinzaine d'années. ... heureuse d'y être bien sûr, car l'ambiance y est très amicale. Les bénévoles du bureau sont toujours présents et dévoués, chacun dans ses responsabilités.

L'équipe est soudée. Les finances sont saines.

La participation de nouveaux retraités plus jeunes et dynamiques serait indispensable pour donner un élan nouveau au club en assurant sa pérennité!

Venez participer au changement, en toute cordialité et en toute indépendance !

Les solutions dépendent des bonnes volontés !

La devise de Louannec n'est-elle pas « **WAR ARAOK BEPRED** » ?

Pour prouver que la continuité est possible : une réunion d'information et d'échanges sera proposée en début 2009 au Foyer, salle 4 .La date sera précisée dans les journaux.

Vous pouvez auparavant vous faire connaître auprès de N. Chapelain ou en contactant un des membres du bureau ou en laissant vos nom et adresse dans la boîte aux lettres de l'A.R.A.L. près de la Poste à Louannec.

Remerciements à ceux qui voudront bien y participer !

Présidente : N. Chapelain

Vice-présidente : R. Carmès

Le bureau : A. Lucas – D. Le Merrer – Jte. Le Roy – A. Guiuomar

Membres : A. Rolland – R. Roherig – J. Madec – M. Faille – C. Trégoat – J. Le Pichouron – Le Goffic Annie – G. Perrazi - G. Beauvillain – J.C. Le Hénaff - G. Boisivon – J. Le Roy -



Club de Tarot

La nouvelle saison a débuté depuis le début du mois de septembre, l'assemblée générale du 13 octobre a renouvelé le bureau qui reste inchangé .Le club compte actuellement 42 adhérents tous plus acharnés les uns que les autres .

Tous ces joueurs se réunissent deux fois par semaine à la salle 3 du foyer rural (à l'arrière du bâtiment) :

- le lundi à 14 heures en duplicate ou en libre, les tournois sont très appréciés par une trentaine de joueurs. Les tournois déroulent dans une ambiance

très conviviale

- le mercredi à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures. Les joueurs peuvent arriver ou repartir à l'heure de leur choix. Il n'y a pas de tournoi ce jour là.

- l'adhésion au club reste à 10 euros.

Pour tous renseignements contacter :

Pierre Coudret 0296232805

Maurice Fabre 0296232583



Gavotte Louannécaïne



Vous vous sentez un peu perdu en fest noz au milieu des danseurs. Vous cherchez une association de danseurs débutants et initiés.

La Gavotte Louannécaïne est là pour que vous appréciez la danse bretonne. Pour la cinquième année, chaque mercredi de 20 h 30 à 22 h 30, hors vacances scolaires avec une pause à mi-cours au Foyer de Louannec, des cours de danses bretonnes sont organisés par l'association la Gavotte Louannécaïne. Ces soirées sont encadrées par Hervé Le Gall qui dispense ses conseils efficaces à l'ensemble des danseurs leur permettant ainsi de progresser rapidement dans les danses suivantes andro, kost ar c'hoat, gavotte et autres. Quel plaisir de se retrouver le soir au son des groupes bretons sur CD. Le succès des cours vient sans doute de l'ambiance conviviale qui règne chaque mercredi soir, on y danse pour le plaisir. Tout le monde participe, hommes et femmes. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent venir profiter de l'ambiance et de la dynamique du groupe pour apprendre et pratiquer les danses.

La première séance est gratuite et la cotisation annuelle est de 32€ pour une personne ou de 44€ pour un couple. Pour l'instant l'association compte une quarantaine d'adhérents. Il est toujours possible de s'inscrire.

Le Samedi 24 Janvier 2009, l'association organise un fest-noz au Foyer de Louannec à 21h00

Présidente : Nelly Fabre Tel 02.96.91.10.29

Vice-présidente : Sophie Crosnier

Trésorière : Véronique Le Rallec

Trésorier Adjoint : Eric Renaud

Secrétaire : Corinne Meudic

Secrétaire adjointe : Isabelle Coic

Site : voila.fr/gavottelouannecaine



Danse Passion

L'association DANSE PASSION de LOUANNEC rassemble chaque semaine pour la passion de la danse, dans une ambiance décontractée et sans esprit de compétition, des adhérents de plus en plus nombreux.

Divers styles de danses y sont enseignés : rock, madison, danses de salon (cha-cha, paso, tango, rumba, valse ...).

Les animateurs Jocelyne et Christian BRIAND, toujours fidèles à LOUANNEC depuis 8 ans maintenant, assurent chaque semaine 4 cours de niveaux différents :

- Débutants, le lundi à 20h
- Intermédiaires 1, le lundi à 20h50
- Intermédiaires 2, le jeudi à 20h
- Avancés, le jeudi à 20h50

Cette nouvelle saison 2008-2009, 12 couples se sont inscrits en niveau débutant pour l'initiation au rock, cha-cha et paso.

Puis la danse devient une passion et 25 couples aux niveaux intermédiaires et 9 couples au niveau supérieur poursuivent avec toujours la même motivation, l'apprentissage de deux ou trois nouvelles danses par an. Pour assurer les acquis, chaque cours débute par une révision rapide des danses déjà apprises.

Composition du CA 2008-2009 :

Président : Gilles MAILLARD

Vice présidente : Hélène RENAUD

Secrétaire : Jocelyne BRIAND

Secrétaires adjointes : Marie JO GUYOMARD et Sylviane CONANEC

Trésorière : Isabelle PEZRON

Trésorière adjointe : Anne Yvonne LE MAILLOT

Membres : Christian BRIAND, Jean-Yves PERON (logistique), Françoise MORIN, Bruno RAVALLEC

Chaque année les adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour plusieurs soirées organisées au foyer de LOUANNEC et animées par Christian BRIAND. La soirée des débutants aura lieu le 22 novembre 2008, une soirée galette des rois aura lieu le 29 janvier 2009.

La saison 2007-2008 s'est terminée en Juin par un gala de clôture au cours duquel débutants et confirmés ont assuré, devant un public venu très nombreux, quelques démonstrations des danses apprises au cours de l'année.

Pour informations, consultez notre site Internet : <http://perso.orange.fr/dansepassion>





Mais que couve La Compagnie Startjeune ?

La Compagnie de théâtre pour jeunes comédiens s'est recentrée cette année sur un unique atelier, composé d'acteurs et actrices, uniques eux aussi... Les anciens, dont certains sont dans la compagnie depuis plus de sept ans, ont donné l'année dernière une unique (pour l'instant) représentation de leur pièce policière *La Mort à Rebrousse-poil* ; une création de la troupe fort remarquée et réclamée par de nombreux spectateurs qui auraient souhaité la revoir, ou par d'autres qui étaient indisponibles ce soir-là ; mais plusieurs membres aujourd'hui étudiants sont partis sous des cieux plus rennais ou brestois.

Ils ont été remplacés par de nouvelles recrues réellement prometteuses, des collégiens, non-débutants qui, par leurs talents naturels et leur travail, se sont étonnamment intégrés au groupe des plus anciens.

Pas de pièce écrite pour le spectacle de cette année, mais une représentation qui sera le reflet du travail accompli semaine après semaine: improvisations, sketches, burlesque, mime... Des jeunes plus drôles et émouvants chaque année, un spectacle donné toute fin juin, lors de deux représentations, à ne rater sous aucun

prétexte.

Autres rendez-vous : certains Startjeunes joueront également dans *La Nuit de Grenade* une pièce d'Eric Emmanuel Schmitt, donnée fin avril au palais des congrès de Perros-Guirec et fin mai au théâtre de l'Arche à Tréguier, par la troupe *La Griffes* qui avait joué *Huit Femmes* et *Quelques* en 2007. Une œuvre pleine d'amour, d'humour, de haine et de flamenco à laquelle Startjeune est fière de s'associer.

Si vous désirez participer, contacter :

startjeune@free.fr

<http://www.compagnie-startjeune.ch.ma/>

06 81 21 15 74



Diwan

L'école Diwan est allée à la rencontre des anciens de la Maison de retraite.

Un vendredi sur deux, les enfants de l'école Diwan rencontrent les anciens de la Maison de retraite de Louannec pour des jeux, des discussions et un goûter... tout ça en breton et avec un plaisir non dissimulé !

« Ti ar re gozh ! » Il faut voir les sourires éclairer les visages des enfants de l'école Diwan quand ils prennent le chemin de la maison de retraite de Louannec. A l'initiative conjointe de leur enseignante, Ivona Connan et de la directrice de la Maison d'accueil des personnes âgées (MAPA), Geneviève Tréhiou, les anciens et les enfants se retrouvent, un vendredi sur deux, à Kergwen, pour jouer, discuter et partager le goûter.

« Je trouve important de sortir de l'école et de montrer aux enfants que le breton est une langue vivante aussi à l'extérieur de l'école, que d'autres personnes que moi le parlent, explique l'enseignante de l'école Diwan. Je trouve aussi intéressant de construire une relation sur le long terme avec les personnes âgées. C'est une relation inter-générationnelle importante qui est aussi sociale et culturelle. »

Le projet a démarré en septembre 2007, avec l'anniversaire d'une dame qui venait d'avoir 100 ans. En juin 2008, petits et grands sont allés pique-niquer sur la plage à Port-Blanc. En septembre 2008, ils ont visité ensemble le zoo de Pont-Scorff, dans le Morbihan. A la fin du mois de novembre, les anciens ont même repris le chemin de l'école Diwan pour découvrir l'environnement de leurs jeunes amis.

« Les personnes âgées ont toujours plaisir à rencontrer les enfants et parler en breton avec eux, ajoute Geneviève Tréhiou, la directrice de la MAPA. Leurs discussions restent très basiques, autour des couleurs, des jours de la semaine, ils comptent ensemble... Les enfants sont petits, mais tous se comprennent bien. Ce qui est important, c'est la spontanéité ! »

« C'est super d'amener les enfants à échanger en breton avec des bretonnants de naissance, poursuit Ivona Connan. Les personnes âgées peuvent aussi transmettre leurs savoirs aux générations suivantes, ce qui manque dans notre société. Elles sont pleines de richesses et peuvent en être fières. A l'inverse, les enfants aident les anciens à se rendre compte des évolutions des modes de vie, des moyens de communication, de l'éducation. » En cette nouvelle année, les rencontres de l'école Diwan et de la MAPA vont prendre un tour nouveau avec leur participation conjointe au concours « Quêteurs de mémoire » (klaskerien ha treizherien soñjoù).



Le Centre Intercommunal de Découverte Sportive

MULTI ACTIVITES POUR LES 4-12 ANS CENTRE DE LOISIRS, INITIATION SPORTIVE STAGES SPORTIFS ET CULTURELS

Association d'élus réunissant plusieurs communes, le CIDS propose tout au long de l'année des activités pour les enfants de maternelle et de primaire.

Composée de deux sections: une section sport pour l'organisation de CAP SPORT, aidée par le Conseil général et de CAP MOMES, Une section "Centre de loisirs" qui accueille les enfants de 4 à 12 ans à la journée ou demi-journée pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

| SECTION SPORT | | | | |
|----------------------------------|--|---|--|--|
| BUT | | Découverte d'activités sportives et manuelles sous forme de stages. | | |
| communes adhérentes | | Louannec, Saint Quay Perros, Treleven et Trévou Treguignec | | |
| CAP SPORT | De 6 à 11 ans | DUREE | SITES | INSCRIPTIONS |
| MERCREDI | 4 activités sportives sur l'année | 1 heure | LOUANNEC OU TRELEVERN/ TREVOU | en début d'année scolaire. Bulletin à déposer dans les communes adhérentes. |
| Aux petites vacances (sauf Noël) | Stages d'activités sportives, manuelles ou musicales | à la semaine de 1H à 2H30 /JOUR | Activités diverses | Dès que le programme (15 jours avant les vacances) est affiché, en mairie de Louannec |
| CAP MOMES | Pour les 4 et 5 ans | DUREE | SITES | INSCRIPTIONS |
| MERCREDI | Eveil sportif et moteur | 1 HEURE | LOUANNEC ou TRELEVERN | en début d'année scolaire. Bulletin à déposer dans les communes adhérentes |
| Aux petites vacances (sauf Noël) | Stages d'activités sportives, manuelles ou musicales | à la semaine de 45 min à 1H30 par jour | LOUANNEC OU TRELEVERN/ TREVOU | Dès que le programme (15 jours avant les vacances) est affiché, en mairie de Louannec |

| SECTION CENTRE DE LOISIRS | | | | |
|--|---|---|--|---|
| BUT | | Accueil des enfants à la demie-journée ou à la journée | | |
| communes adhérentes | | Kermaria sulard, Louannec, Saint Quay Perros, Treleven et Trévou Treguignec | | |
| PUBLIC | De 4 ans révolus à 12 ans | | | INSCRIPTIONS |
| PERIODES (du lundi au vendredi) | Petites vacances scolaires (sauf Noël): LUNDI 09 au vendredi 20 Février 2009 Printemps: du 06 au 17 AVRIL 2009 GRANDES VACANCES: du 06 JUILLET au 21 Aout 2009 | hiver : du | | En mairie ou en téléchargeant les bulletins sur le site de Louannec. TOUT DOSSIER INCOMPLET sera refusé. |
| activités variées : sport,manuel,grands jeux ,sorties Minicamps sur l'été | | | | |

REMARQUE: pendant les petites vacances, une passerelle est possible pour passer de cap sport/momes au centre de loisirs

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS
Aline SIMON 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16



USPL : L'année du décollage ?

La saison 2007/2008 s'était terminée par une grosse déception : la 3ème place de l'équipe A en première division de district. Mais peu de temps après, joueurs et dirigeants s'étaient déjà remobilisés et la majorité de l'effectif est restée fidèle à ses couleurs.

Cette nouvelle saison se doit donc d'être ambitieuse et les équipiers premiers l'ont parfaitement compris en la débutant à grande vitesse même si deux défaites sont venues ternir cette bonne série. Cependant l'équipe reste dans le peloton de tête et sait mieux que personne qu'il ne faut pas se laisser décrocher.

L'équipe réserve, quant à elle, a alterné le bon et, il faut bien l'admettre, le très médiocre, mais elle se trouve dans le haut du tableau et nul doute qu'avec la qualité de son effectif, elle devrait jouer les premiers rôles à la fin de la saison. A noter sa belle qualification en challenge du district dans une poule pourtant très relevée.

Sous la houlette du nouvel entraîneur Gildas Salaun et sous la baguette de son emblématique capitaine Christian Lagree, l'équipe C, fidèle à elle-même, talonne comme chaque saison les ténors de son groupe de 3ème division. Son objectif est de finir dans la première partie de tableau du championnat et, pourquoi pas, espérer un peu mieux la saison prochaine...

Dans un championnat où il n'est pas forcément agréable d'évoluer (nombre de matchs limités et équipes qui déclarent forfait) les co-entraîneurs Eric Le Biez et Ronan Le Droumaguet sont fiers de l'implication de leurs troupes. Mentions spéciales d'une part à Mathieu Féger dont le coup de main à l'arbitrage est précieux et aux "vétérans" d'autre part qui, match après match, nous prouvent qu'ils n'en ont pas que le nom.

Les -18 ans disposent d'un effectif de 31 joueurs de 16 à



18 ans entraînés par Rémi Le Bourdoulous et encadrés par 4 dirigeants (candidats bénévoles bienvenus). L'équipe première, la seule du club, dispute un championnat régional (déplacements jusqu'à Saint-Malo et Rennes). Elle est clas-

sée en milieu de tableau et effectue un magnifique parcours en coupe Gambardella (la coupe nationale des juniors) avec seulement 4 autres équipes du département. La seconde équipe évolue, quant à elle, en division supérieure et n'a d'ambition que de faire jouer tout le monde et de préparer la relève en prenant du plaisir.

Les -15 ans encadrés par JP. Vannier, A. Cadiou et R. Laeron jouent et s'entraînent à Louannec, le groupe est composé de 25 joueurs très assidus le mercredi soir aux entraînements (plus de 20 joueurs à chaque séance). L'équipe A,



composée surtout de 2ème année, se classe pour l'instant dans les trois premiers. Pour la seconde équipe, en entente avec Trebeurden pour raison d'effectif, c'est un peu plus difficile.

Les -13 ans sont entraînés par Adrien Abbé, Ronan Le Droumaguet et Nicolas Le Roux. Après un début de saison difficile et pour cause : dans une catégorie où l'âge est un facteur important, les 13 ans n'ont qu'un seul deuxième année et l'excellent gardien Vincent Le Coz est encore benjamin. Les jeunes ont su redresser la barre augurant d'une fin de saison palpitante.

L'école de foot est constituée d'un effectif de 90 enfants. Les débutants et les poussins s'entraînent sur le site de Kerabram à Perros-Guirec et les benjamins à Saint-Quay Perros. Les rencontres des benjamins à 9 se font sur le terrain annexe de Louannec spécialement aménagé cette année.

On notera également que le bardage des tribunes a été remplacé au stade Louis Bourdelles et que les vestiaires, la buvette et les rambardes ont reçu un joli coup de peinture.

Le samedi 15 novembre a eu lieu le traditionnel repas de l'USPL (le premier se déroule au foyer à Louannec en novembre et le second au Traouiero à Perros-Guirec en mars). Une baisse des réservations (160 convives) avait mis un petit coup au moral des fidèles bénévoles, mais l'ambiance de cette soirée a donné par la suite une énorme satisfaction à l'ensemble des dirigeants. Il est toutefois dommage que très peu de parents de jeunes joueurs n'aient été présents. Quand on voit la disponibilité des encadrants tout au long de la saison c'est assez décourageant, il ne faut pas oublier que ce genre de manifestation permet au club de fonctionner toute la saison. Alors, s'il vous plaît, un petit effort pour les repas suivants car c'est un petit peu notre récompense à nous, dirigeants.

Sébastien LE DROUGMAGUET



Mell Zorn

Une nouvelle saison a débuté pour les canards du Mell Zorn.

Après un été bien chargé en émotion et la brillante médaille d'or de l'équipe nationale aux Jeux olympiques, les louannécains du Mell Zorn sont repartis pour une nouvelle saison. Malgré de nombreux départs en fin de saison passée, les effectifs sont restés stables. C'est donc fort de 65 licenciés que le club a pu renouveler les inscriptions des équipes déjà en place lors de la saison 2007/2008.

On note tout de même un renforcement des équipes seniors (34 licenciés) et un plus grand investissement de ces seniors au niveau de la gestion du club. Ceci est une bonne nouvelle car le club commençait à manquer cruellement de bénévoles pour l'encadrement des jeunes en particuliers.

Les équipes inscrites cette année sont donc :

- Seniors Filles : 18 licences

Responsables : Marina LOPEZ
Eric DUBOUIL

- Seniors garçons : 16 licences

Responsables : François-Xavier TOULARASTEL
Eric DUBOUIL

- Moins de 15 ans filles : 11 licences

Responsables : Yoann CORNU
Anne ROUGNANT

- Moins de 15 ans gars : 9 licences

Responsables : Pierre GAUMER
Nicolas LOPEZ

- Moins de 13 ans mixtes : 8 licences

Responsables : Marina LOPEZ
Marine STEPHAN

On notera de plus la nomination d'Antoine Botrel au grade d'arbitre départemental stagiaire.

Les bases de la pérennisation du club sont donc posées et permettent de voir l'avenir de façon un peu plus sereine que par le passé.

Parlons du passé : le hand ball en salle existe depuis 20 ans à Louannec (en attendant les 20 ans du Mell Zorn sous peu). A cette occasion, le bureau aimerait pouvoir reprendre contact avec d'anciens licenciés afin d'organiser une rencontre avec les membres actuels du club. Beaucoup sont encore en forme et disponible dans la région, alors n'hésitez pas à nous contacter !!!!

Pour toute information : 02.96.91.27.27

06.72.21.25.76

site Internet :

<http://club.sportsregions.fr/louannecmellzorn>



Baby Ball

Depuis le mois d'octobre, l'association Baby ball a vu le jour.

Elle s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans (classes de moyenne et grande section) et propose un éveil sportif autour du ballon rond (type ballon de football).

Tous les samedi de 9H30 à 10H30, à la salle des sports, les enfants ont plaisir à se dépenser avant de se rassembler autour d'un bon goûter bien mérité !

Encadrés par Aurélie Beauvillain et quelques parents, les jeunes pousses font de nouvelles expériences de manipulations et de déplacements en utilisant des ballons de formes et de tailles différentes.

Les enfants s'initient à des ateliers de coordination et de motricité ainsi qu'à des jeux individuels et pré-collectifs. Le ballon doit permettre à chacun de

prendre plaisir, de jouer et de s'épanouir !

Aurélie Beauvillain, présidente de Baby Ball



Les Sternes

Toujours de bonnes surprises quand on reprend une nouvelle saison...Le vieux « chêne » (Elisabeth) est toujours solide et fidèle au poste... Ses racines doivent être bien entretenues et de nouvelles ramifications naissent.

A la permanence du forum des associations, quelle surprise de voir des anciennes gymnastes qui ont vu la naissance du club en 1976 ! Ces anciennes sont des mamans et dès qu'elles reviennent nous voir aux Sternes, elles sont aussitôt embauchées ! Non, décidément, les Sternes ne sont pas prêtes de mourir.



Anne-Hélène a un pied à Louannec et l'autre à la Cambronnaise, club de gym de Sain Sébastien sur Loire

(44)...Aux petites vacances, elle est présente pour animer un stage et nombreuses sont les gymnastes à y participer... Pour la fête de fin d'année, en juin dernier, elle avait fait avec deux autres collègues, une démonstration d'aérobic, fort appréciée.

Les Sternes continuent donc leur route...Souhaitons-leur une bonne année avec beaucoup de graines de championnes et un grand merci à tous ceux et toutes celles qui entourent Elisabeth.



Cyclo Club

L'assemblée générale du club, qui a eu lieu en octobre dernier, a été l'occasion de retracer les moments forts de la saison écoulée.

Une très bonne activité, puisque le club compte 48 licenciés, dont 19 vététistes. Cette année, le forum n'a pas été l'occasion de faire de nouvelles recrues. Sinon, toujours les activités traditionnelles telles que les sorties dominicales ainsi que les participations aux manifestations ou concentrations. Faute de Roc'h d'Arrée, cette année, les vététistes ont participé à la « Rando du loup » en Finistère (participation remarquable et appréciée).

A noter que quelques uns se sont particulièrement distingués (T. Potel, B. Saliou, les plus gourmands, JF. Provost, R. Hamelin et R. Coïc pour avoir fait des sorties un peu plus exigeantes).

Deux événements qui ont eu les honneurs de la presse, la spéciale « Tour de Bretagne HandiBreizh » (550 km) et « Bordeaux-Paris » (637 km) avec B. Saliou et T. Potel en vedette.



Autre événement, la sortie familiale, début juin, une journée pique-nique et découverte (beau temps compris) à St Nicolas-du-Pelem, théâtre des exploits de jeunesse de notre ami E. Prigent.

Une autre sortie pique-nique, début septembre, a été faite à Plouha, par beau temps.

Dans un genre un peu moins ordinaire, notre ami R. Thuault, via internet, nous a fait partager, grâce à de superbes photos, son aventure vététiste lors de sa traversée de la lointaine Islande. Mieux qu'un long discours, un petit tour sur : <http://faregis.uniterre.com/>

Parmi les projets pour l'an prochain, la randonnée de Louannec le 20 septembre, la sortie familiale dans un lieu encore secret à ce jour (?).

Bien sûr, chaque dimanche matin, le club est prêt à vous accueillir, hommes ou femmes, pour de sympathiques randonnées. Les sorties dominicales sont annoncées dans la presse et sur le site Internet, laissez vous tenter par quelques sorties.

Toujours une option « loisirs » pour ceux qui désirent commencer en douceur.

Petit rappel, pour ceux qui auraient arrêté, la reprise de la saison se fera le dimanche 11 janvier 2009 et sera suivie de la galette.

Enfin, suite à l'Assemblée générale, Jean-Marc Apert prend la succession de C. Créach comme président.

Toujours le site Internet où l'on peut y retrouver des idées de circuits, sans parler des autres rubriques qui l'agrémentent.
(<http://perso.wanadoo.fr/louannec-cyclo-club/>)

Jean-Marc Apert (02.96.23.39.02)

Michel Salmon (02.96.23.35.10)

Bad' Loisirs

Pour la nouvelle saison 2008-2009, nous constatons une légère baisse d'effectifs au niveau des adultes par rapport à la saison passée.

Les inscriptions ne sont bien sûr pas closes, il est toujours temps d'essayer cette activité, car l'ambiance est très amicale, sans esprit de compétition, ce n'est que du loisir mais ça n'empêche pas de mouiller son maillot. Osez, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une superbe salle.



Au niveau des jeunes, l'effectif est quasiment le même. Les cours sont toujours animés par Aline Simon. Nous remercions Aline pour son dévouement, et les parents qui l'assistent pour leur dévouement.

Pour information, les horaires sont :

| Adultes | | | Cours enfants |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Lundi | Mercredi | Jeudi | Jeudi |
| 20h30 / 22h00 | 20h30 / 22h00 | 19h00 / 20h30 | 18h00 / 19h00 |

Le bureau de la nouvelle saison :

| | | | |
|-------------|---------------|-------------------|--------------------|
| Président : | Pascal Fourmi | Vice-Présidente : | Bernadette Bretier |
| Trésorier : | Régis Frechin | Secrétaire : | Cédric Provost |

Site internet : <http://badloisirs.free.fr/>

Remerciements à Laurent Madec qui a souhaité laisser la place après quatre années de bons et loyaux services comme président.

Pascal Fourmi (02.96.23.37.59)

Aïkido

La saison 2008/2009 démarre sous de bons auspices : en effet le club a vu ses effectifs augmenter de 70% en début de saison.

2 cours sont organisés au lieu de 1 : le mercredi de 19h 30 à 21h et le vendredi de 20h à 21h 30.

L'aïkido est une discipline martiale : art de la non-violence, un art martial sans compétition.

L'aïkido est bien plus qu'une technique, c'est un véritable état d'esprit, une culture et un art de vivre qui forment un tout indissociable.

- Acquérir une technique juste, efficace et adaptée à sa personnalité.

- Apprendre une technique de base pour se protéger physiquement, en évitant les erreurs pouvant mettre sa vie, son intégrité physique en danger.

La pratique de la respiration et de concentration est une bonne chose pour la gestion du stress.

Vous êtes un homme, une femme de 14 ans à 60 ans et plus, alors l'Aïkido est pour vous !

Venez nous rejoindre, vous y trouverez une ambiance chaleureuse et studieuse à la fois les mer-

credi de 19h 30 à 21h et les vendredi de 20h à 21h30 à la salle des loisirs (salle des sports à côté de la bibliothèque)

Renseignements :
Michel Vinet 06-29-31-06-82
michelvinet31@yahoo.fr
www.aikido-louannec.fr



Tennis Club

Le début de saison a été riche en événements du côté du Tennis Club de Louannec. L'assemblée générale a vu un renouvellement marquant du bureau puisqu'après cinq ans de présidence, Olivier Sentieys laisse son fauteuil à Tiphaine Labrot. David Landais est le nouveau secrétaire du club en remplacement de Marie-louise Nicolas-Gay. Le reste du bureau est inchangé mais des membres supplémentaires viennent encore l'étoffer.

C'est qu'il faut du monde pour gérer l'expansion indéniable du club. Les inscriptions pour la présente saison ont permis de faire le plein de licenciés, la barre des 100 a été franchie, plus de la moitié sont des moins de 18 ans. L'école de tennis affiche plus que jamais complet. 83 personnes suivent des cours, ce qui a conduit à augmenter leur nombre : 15 heures sont proposées par semaine sous la houlette de Georges Paysant, professeur brevet d'Etat, et de Christophe Plaza, initiateur. Grâce à la mairie, Aline Simon continue de s'occuper du groupe mini-tennis, les 5-6 ans.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de faire un bilan sur le tournoi d'été, désormais bien installé dans le calendrier des compétitions. Malgré une météo médiocre, la barre des 200 inscrits dans les différentes catégories a de nouveau été franchie. Grâce à une formation spécifique, Olivier Landau et Olivier Sentieys ont assuré la lourde tâche de juge-arbitre, cela avec brio. Le club en profite pour remercier à nouveau les personnes qui permettent à cette manifestation d'exister : les commerçants et artisans de Louannec, les services municipaux et les clubs voisins. Rendez-vous est d'ores et déjà donné au mois d'août prochain pour une nouvelle édition de ce tournoi qui concourt à animer la commune en période estivale.

A l'initiative d'Olivier Landau, un tournoi interne va être lancé prochainement, ce qui va encore renforcer la convivialité régnant au sein du TC Louannec.

La compétition en championnat départemental senior a repris. L'équipe 1 féminine repart en Division 2. Autour de Marie-Louise Nicolas-Gay (capitaine), Isabelle Sentieys, Madeleine Le Flanchec, Brigitte Blondet, Tiphaine Labrot et George Agathine visent le haut du classement. L'équipe 2 évolue désormais en D3, après la brillante montée de l'an passé. La capitaine Marie Capelle compte sur Claire Pezron, Annie Rouxel, Dominique Moël, Elise Landais pour bien figurer malgré la difficulté à ce niveau.

Chez les garçons, l'ambition est mesurée après le

départ de plusieurs joueurs et plusieurs blessures en ce début de saison. L'équipe 1 évolue toujours en D3 et vise un maintien tranquille. Denis Le Noan, capitaine, s'appuie sur Yves Colin, Frédéric Corfec, Paskal Le Gallou, Emmanuel Ley, Guy Resmond et la nouvelle recrue Alain Thébert, plus l'apport régulier de joueurs de l'équipe 2. Celle-ci évolue en D4 sous la houlette du capitaine Joseph Robino qui peut faire appel à Olivier Sentieys, David Landais, Philippe Bernard, Olivier Landau, Gérard Le Rest, Philippe Gestin, René Rolland. Des fidèles qui recevront le renfort appréciable de jeunes joueurs du club, notamment d'Etienne Amouret.

Ces jeunes ont également leur compétition propre, le bureau réfléchit au nombre d'équipes à engager cet hiver.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les sponsors qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, ou réserver un terrain, vous pouvez contacter :

Tiphaine, la présidente, au 02.96.23.12.39,

Olivier, le vice-président, au 02.96.23.17.63

Madeleine, la trésorière au 02.96.23.10.48.

**Pour le bureau,
Présidente, Tiphaine Labrot
Trésorier, Philippe Gestin**



Les 2 juges-arbitres du tournoi d'été 2008 :
Olivier Landau et Olivier Sentieys

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



Maisons Fleuries 2008

Depuis plusieurs années existe le Concours des Maisons Fleuries. Il a pour but de récompenser les habitants, qui, en fleurissant leur habitation, leur commerce ou les espaces publics participent à l'embellissement du village et viennent ainsi compléter le travail des jardiniers municipaux.

Samedi 11 octobre, Jean Nicolas et moi-même avons remis les prix et récompenses aux lauréats des maisons fleuries de Louannec.

Cette année, le soleil et la chaleur n'étaient pas les « dignes assistants » des jardiniers. Il fallait avoir du cœur à l'ouvrage et de la ténacité pour réussir un joli jardin malgré les conditions climatiques. Cependant ce fut réussi !

Grâce aux membres de la commission, toujours enthousiastes et appliqués, qui m'ont assistée, le classement a été opéré avec le plus grand sérieux. Ce sont elles aussi qui ont su solliciter nos généreux donateurs de manière à ce que les lauréats soient très gâtés. Merci encore à toute la commission ainsi qu'aux entreprises sollicitées.

Autour du pot de l'amitié, M. le Maire a encouragé les lauréats à être « bio » c'est-à-dire à n'utiliser aucun produit chimique et à n'avoir recours qu'aux méthodes et engrais naturels pour entretenir et préserver l'environnement.

Un grand merci aux jardiniers de la commune, qui eux aussi ont eu fort à faire avec les espaces verts communaux, dans lesquels, à cause de l'alternance pluie-soleil, l'herbe comme les mauvaises herbes ne cessaient de croître et prospérer. Leur travail a été reconnu d'ailleurs par le jury du Pays Touristique Trégor-Goelo qui a décerné à Louannec le 2ème Prix de la catégorie « villes de 2 à 3000 habitants ». Bravo à l'équipe de Jean-Pierre Jaguin !

Ce jury du Pays a voté le 2ème Prix de la catégorie « Hébergement Touristique » à M. Le Bonniec et à M. Godé un prix d'encouragement pour son potager.

Vous qui aimez votre jardin et l'entretenez avec amour, rejoignez nous et participez au concours 2009 en vous inscrivant auprès de moi ou d'un des membres de la commission ou simplement à la mairie et nous fera suivre votre candidature.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir « la main verte » ! Seulement quelques graines ou plantes, un peu d'eau et un brin d'imagination ! Laisser ensuite la nature se charger du reste !

Alors dès le printemps à vos bêches, pioches, râteaux, pelles et arrosoirs !



Troc aux plantes

C. BOUVIER

Membres de la commission « Maisons fleuries » :

BOUVIER Christiane
CALVEZ Catherine
CHAPELAIN Nicole
LE DANTEC Renée
CHOSSE Nicole
MOULEC Paulette
BURLLOT-IRAUD Annie

Palmarès 2008

Catégorie : Jardins visibles de la rue

LE BRUN Sylvie
COUDRET Pierre
TURBAN Françoise
LE HUEROU Yvon
L'HELIAS Paule

Catégorie : Parcs et grands jardins

GARDE
DESJARDINS Gérard
LE FLEM Josette
DUGOURD Fernand
LE GAY Nathalie

Catégorie : Façades fleuries

MAZIERE
CHANTEAU Denis
TRAON Denis
PICHOURON

Catégorie : Potagers

GODE Pierre
MARTIN Raymond

Catégorie : Hébergement touristique

LE BONNIEC Yves

Catégorie : Patrimoine

LE CHRA



Remise des prix

Devenir éco-citoyen

Dans un rapport publié en 2001, le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) notait : "**Dans bien des cas, la satisfaction des besoins humains est à l'origine d'une détérioration de l'environnement, laquelle à son tour risque de diminuer la capacité à répondre aux besoins actuels et futurs**". Depuis, le GIEC a rédigé plusieurs rapports qui ne font que confirmer cette tendance.

Il est dorénavant acquis que nous, citoyens des pays industrialisés, sommes pleinement responsables de la dégradation de l'environnement, autant sur le point du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la raréfaction des ressources que de notre santé et notre cadre de vie.

Nous croyons souvent à tort que la défense de notre environnement n'est pas de notre ressort, que c'est à l'Etat, aux collectivités territoriales de résoudre le problème, ce qui est effectivement de leur responsabilité, mais en tant que citoyens, nous représentons une force considérable capable d'infléchir cette tendance en se posant la question de l'impact de nos actes quotidiens sur notre environnement.

Nous vous proposons ici quelques gestes simples, responsables, efficaces et de surcroît économiques ! Pour qu'au quotidien, ils contribuent au développement durable de nos sociétés, seule solution censée pour les générations en cours et à venir. Ils sont ici classés par domaines.

Les transports : préférer les modes de transport alternatifs à la voiture (transports collectifs, bicyclette, etc.), opter pour le co-voiturage, choisir des véhicules peu consommateurs, modérer la vitesse et la nervosité au volant.

Les déchets : réduire à la source, en refusant les sacs plastiques, en évitant les petits conditionnements, les produits jetables et suremballés, en refusant la publicité, trier, composter les déchets organiques.

L'eau : consommer l'eau du robinet, éviter de faire couler l'eau inutilement, chasser les fuites, utiliser des chasses d'eau à deux débits, ou mieux des toilettes sèches, prendre des douches plutôt que des bains, équiper les robinets de réducteurs de débits, récupérer l'eau.

L'électricité : économiser en éteignant les lumières inutiles et les appareils en veille, en préférant les lampes basse consommation, en achetant des appareils de classe énergétique A.

L'alimentation : acheter des produits de saison, de préférence biologiques, des produits peu transformés et emballés, des produits dont la ressource n'est pas surexploitée.

Le jardin : composter les déchets verts, arroser avec de l'eau de récupération, éviter les désherbants chimiques, préserver un espace plus sauvage et naturel.

La cuisine : adapter la taille du réfrigérateur à celle de la famille, dégivrer le réfrigérateur et le congélateur régulièrement, ne pas mettre des aliments chauds et suremballés au réfrigérateur, utiliser des produits vaisselle bénéficiant d'un éco-label.

La liste n'est pas exhaustive, il existe de nombreuses publications sur le sujet, notamment sur le net. Et ce qui peut a priori apparaître comme une contrainte, peut devenir un autre mode de vie, un jeu, un défi, à vous de choisir ! Mais dans tous les cas un geste peut soulager la planète.

Il ne s'agit pas bien sûr de laisser les citoyens se débrouiller tout seul, la commune de Louannec a aussi sa part du gâteau à prendre. Elle s'est engagée dans cette voie, notamment par la mise en place du tri sélectif (via la Communauté d'Agglomération), d'une gestion économe de l'éclairage public. C'est un début, c'est certainement très insuffisant au vu des enjeux. Le conseil municipal entend poursuivre et intensifier son action dans ce domaine au cours de la mandature. Actuellement, un bilan énergétique de l'ensemble des équipements de la commune est en cours de réalisation. Au vu de ses résultats, un plan d'action sera élaboré.

Alors bien sûr c'est une vraie révolution culturelle qui doit émerger à tous les niveaux de notre société, espérons simplement que nous saurons relever le défi à temps, il y a urgence.

Philippe BENIS

L'éco-geste du bulletin : nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser une cheminée avec insert ou un poêle pour se chauffer. Les produits de nettoyage de vitre vendus dans le commerce sont souvent très polluants et onéreux. Il existe pourtant une recette de grand-mère très efficace, simple et gratuite. Utiliser du papier journal, le mouiller avec de l'eau, le passer dans la cendre et frotter la vitre. Répéter l'opération autant de fois que nécessaire et votre vitre retrouvera son éclat original.

Rentier du 15^{ème} siècle de la paroisse de Louannec

Qu'est ce qu'un rentier ? Voilà la question qu'on peut tout de suite se poser. Il s'agit d'un vénérable registre in-octavo, écrit sur beau vergé de 21 par 30 qui fut jadis relié avec plats en bois recouverts de cuir. Le plat antérieur, la moitié du dos et la feuille de garde n'existent plus aujourd'hui. Ces disparitions nous privent de la date exacte à laquelle fut commencé ce rentier mais nous savons que la majeure partie a été rédigée entre 1474 et 1478. D'autres actes ont été ajoutés jusqu'à l'an 1548. Leur total atteint 63, dont trois en latin, qui peuvent être divisés en trois classes :

- 43 fondations pieuses
- 21 affermages des biens immeubles appartenant à la fabrique
- 2 procédures relatives à la fabrique.

Les deux dernières viennent affirmer que Louannec relevait du temporel des deux seigneuries de Boisguezennec et de Barac'h avec appel à la barre ducale de Lannion et au point de vue religieux de l'officialité de Tréguier ainsi que de sa trêve Kermaria-Sulard.

Les fondations pieuses sont les plus intéressantes par les détails qu'elles viennent apporter sur l'histoire de la paroisse et de son église. C'est toute la noblesse de Louannec qui défile sous nos yeux rivalisant d'aumônes pour la fondation d'anniversaires. Mais la piété et la générosité ne sont pas apanages exclusifs de la noblesse, les autres paroissiens ne sont pas rares à fonder eux aussi un anniversaire ou, s'ils n'en ont pas les moyens, à demander à participer aux oraisons, prières et recommandations qu'on récite à l'église.

Voici quelques extraits qui illustrent mon propos :

Lorsque l'on est noble et riche, on offre des anniversaires d'importance et on lègue des parcelles de terre à la fabrique, on peut même se faire enterrer dans l'église.

- Jean Le Roux, pour obtenir un anniversaire à trois messes chantées, une à notes et deux à plain-chant chaque jour de l'exaltation de la Sainte Croix en septembre, offre à la fabrique une pièce de terre à Kermaria-Sulard appelée Parc an Menec

- Jehan de Kerbouric et sa femme donnent 22 sols de rente à la fabrique à charge de faire chanter et célébrer chaque année cinq messes, trois chantées en l'honneur de Notre Dame, du Saint Esprit et la troisième de Requiem et de deux de Requiem à basse voix les jours de fêtes de St Adrien et Saint Tugdual

- Jean de Kerbouric et Marguerite Quoivoult lègue une rannée froment de rente pour avoir leur enfeu dans l'église et apposer deux pierres tombales

- Jehan de Launay offre une pièce de terre pour jouir de deux tombes en la chapelle Saint Yves de l'église paroissiale près de l'enterrement du Seigneur de Barac'h au-dessus de la vitre où sont les armes du Seigneur de Kerimel et Coetfrec.

Ces quelques exemples prouvent la piété de ces personnes qui recherchaient dans l'au-delà la proximité et la protection de l'église et des symboles de leur rang tout autant que les prières de leurs paroissiens.

Les métayers, les maîtres, les prêtres et chapelains se contentaient souvent de verser monnaie pour obtenir prières ou sépultures

- Jehan Meur offre 20 deniers de rente pour jouir d'un lieu de sépulture devant un crucifix

- Maître Alain Ezou donne une rannée de froment de rente pour de bonnes prières, oraisons et suffrages sur deux pierres tombales au « souzain bout de l'église »

Parmi les actes principaux du rentier, on trouve copie du testament de Marie Leshernant, texte particulièrement intéressant dans la mesure où l'on nous fait toucher du doigt la vie de l'époque, la générosité de certains, la reconnaissance d'autres envers leurs serviteurs ou simplement la dureté de ce temps-là.

Tout d'abord, Marie veut à sa mort payer les dettes qui lui restent envers Marguerite Quoittynez, puis en reconnaissance des services de Marguerite Cadoellan, sa chambrière depuis 23 ans, elle lui donne une saillée de froment sur le convenant Kergoulois chaque année, à cela, elle ajoute le lit dans lequel couche Marguerite et sa robe de gris.

Puis Marie veut sans doute mourir l'âme en paix et distribue des saillées ou des rannées froment à l'église Notre Dame de Bégard, à l'église de Saint Efflam, à Louannec, à Brelevenez....

Enfin elle distribue ses effets personnels à ses proches : une robe de pers, une robe de brunette, un manteau noir, un lit de plumes, un grand baril de rhum, et l'argent qui lui reste : dix sols à l'hôpital Sainte Anne de Lannion, dix sols à l'église du Ponthou, idem à Notre Dame du Bally, cinq sols à l'église de Saint Quay et à de Perros-Guirec et quinze sols à l'église du Folgoët.

Elle termine son testament en léguant à son mari les terres et bois restants.

Les testaments sont remarquables par leur précision mais la forme n'est pas sans surprendre le lecteur d'aujourd'hui qui doit se familiariser avec les us et coutumes du temps mais aussi avec le vocabulaire qui n'est plus guère usité.

Ils sont intéressants car ils citent les saints vénérés, les établissements hospitaliers, les sanctuaires renommés pour les louannécains. On peut être surpris de ne lire aucun leg au profit de l'église de Tréguier. C'est compréhensible dans la mesure où Yves Hélouri, recteur de Louannec, n'est pas encore reconnu comme « le grand Saint Yves » attaché à Tréguier qu'il sera quelques décennies plus tard.

Christiane BOUVIER

Tous bilingues à Louannec (Suite)

Si on avait fait un sondage à Louannec dans les années 50, on aurait certainement trouvé plus de 90% de bilingues (français/breton).

Les temps ont bien changé mais sans doute trouverons-nous aujourd'hui une grande proportion de bilingues en particulier européens (car c'est leur

langue maternelle ou bien parce qu'ils la pratiquent quotidiennement et de façon intensive).

Parmi ceux-la, je remercie les personnes que j'ai contactées et qui ont bien voulu nous écrire quelques mots dans leur langue pour le bulletin municipal.

ROUMAIN

Bonjour à tous.

On me demande assez souvent : « Vous avez un petit accent. D'où vient-il ? ». Je suis née en Roumanie et j'habite dans le Trégor depuis bientôt 10 ans.



Je suis à Louannec depuis 4 ans.

« Vous venez du pays de Dracula ? » me dit-on. Mais la Roumanie n'est pas seulement le pays de Dracula. C'est aussi un pays où on peut skier car il y a des montagnes, se baigner, car il y a la Mer Noire et découvrir le Delta du Danube avec ses pélicans et ses animaux sauvages.

La Roumanie est un pays latin entouré de pays slaves. Depuis toujours, la Roumanie et la France ont de nombreux liens. Autrefois, Bucarest, la capitale, était surnommée « Le petit Paris ».

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

A bientôt.

Bună ziua la toata lumea.

Sunt întrebată destul de des : « Aveți un mic accent. De unde vine ? ». Sunt născută în România și locuiesc în Trégor de aproape 10 ani. Sunt la Louannec de 4 ani.

« Veniți din țara lui Dracula ? » mi se spune. Dar România nu este numai țara lui Dracula. Este și o țară în care putem schia pentru că sunt munți, putem să înnotăm, căci este Marea Neagră și să descoperim Delta Dunării cu pelicanii și animalele sale sălbatice.

România, este o țară latină înconjurată de țări slave. Din totdeauna, România și Franța au multe legături. În trecut, București, capitala, era numită « Micul Paris ».

În apropierea sărbătorilor de sfârșit de an, va urez și eu « La Mulți Ani !!! » pentru anul 2009.

Pe curând.

Cristina TREVIEN

ALLEMAND

Bonjour !

Je suis née à Göttingen, une jolie petite ville universitaire en Basse Saxe connue aussi par une chanson de Barbara, tout près de la frontière avec l'ex-RDA. Le symbole de cette frontière, le MUR de BERLIN, est tombé en 1989, l'année de mon arrivée à Louannec où j'étais logée par ALCATEL (un détachement professionnel pour 6 mois de Stuttgart à Lannion) à l'hôtel Les Sternes.



Un mariage (avec un 1/2 breton par sa mère et 1/2 lorrain) et 5 enfants plus tard toujours à Louannec, j'habite à Stella Maris (ancienne colonie de vacances religieuse) la résidence familiale des parents de mon mari depuis 1975.

Si aujourd'hui je me sens ici à Louannec chez moi, un petit bémol est à signaler en cette période de fin d'année: les marchés de Noël traditionnels dans mon pays durant la période de l'Avent présents dans toutes les villes parfois avec une patinoire au milieu me manquent. Me manquent aussi les odeurs du vin chaud, du pain d'épice et de la cannelle. Cherchez bien quand même, je sais qu'on en commence à trouver.

Bonne Année 2009

Guten Tag !

Ich bin in Göttingen, einer hübschen kleinen Universitätsstadt in Niedersachsen, auch bekannt durch ein Lied von Barbara, ganz in der Nähe der Grenze zur ehemaligen DDR, geboren. Das Symbol dieser Grenze, die Berliner Mauer, ist 1989 gefallen, Jahr meiner Ankunft hier in Louannec, wo ich von ALCATEL (dienstlich für 6 Monate von Stuttgart nach Lannion versetzt) im Hotel Les Sternes untergebracht war.

Eine Hochzeit (mit einem halb Bretonen und halb Lothringer) und 5 Kinder später immer noch in Louannec, wohne ich in Stella Maris (ehemalige religiöse Ferienkolonie) Familiensitz seit 1975 der Eltern meines Mannes.

Wenn ich heute auch sagen kann, das ich mich hier in Louannec zu Hause fühle, muss ich gestehen, das gerade jetzt zum Ende des Jahres, mir die traditionellen Weihnachtsmärkte, die während der gesamten Adventszeit in fast allen Städten Deutschlands aufgebaut sind, manchmal um eine Eisbahn herum, verbunden mit den Gerüchen von Glühwein, Lebkuchen und Zimt etwas fehlen.

Wer sucht der findet, auch hier gibt es jetzt mehr und mehr davon.

Gutes Neues Jahr 2009

Heike KREMER

SLOVAQUE

Bonjour,

Je m'appelle Viera, je suis d'origine slovaque. J'habite Louannec dans le lotissement PEN KER II depuis 2 ans. J'ai 2 enfants Nicolas (9 ans) et Tatiana (3 ans). Je parle slovaque à la maison avec mes enfants. Mon mari Jean-Pierre, français, n'arrive toujours pas à le comprendre.

La Slovaquie est un petit pays au cœur de l'Europe. Elle a 5 millions d'habitants. La capitale Bratislava est à seulement 60 km de Vienne. Ces deux capitales sur le fleuve Danube sont liées par une histoire et une culture communes.

La Slovaquie est dans l'espace Schengen. Une carte d'identité est suffisante pour franchir la frontière. La monnaie unique européenne y sera utilisée, à partir de janvier 2009.

Nous avons une très bonne cuisine en Slovaquie et surtout de très bons gâteaux. Je partage avec vous une simple recette de tarte aux pommes.

STRUDEL AUX POMMES

1 pâte feuilletée
500 g de pommes
100 g de sucre
1 sachet de sucre vanille
100 g raisins secs
Eplucher les pommes, épépiner-les et râper-les en morceaux moyens.

Etaler la pâte sur une plaque à pâtisserie, puis incorporer les pommes râpées, les raisins secs, le sucre et le sucre vanillé.

Rouler la pâte sur elle-même en un boudin.

Faire cuire pendant 30 minutes - 180 C.

Laisser refroidir avant de saupoudrer le gâteau de sucre glacé.

Bon appétit !



Viera JULIEN

RUSSE

En 1976, Nikita et moi nous sommes installés à Louannec avec notre fils aîné Alexandre juste avant la naissance de notre 2nd fils Cyril, il y a eu ensuite Michel.

Avez-vous remarqué les prénoms ? classiques, ils évoquent nos origines slaves tout en étant français.

En effet, le père de Nikita, Igor Kotenkoff, et le mien, Boris Reh binder, sont tous deux nés en Russie (1913 et 1909) avant la Révolution d'octobre. Tous deux ont fui la terreur et la guerre civile dans des conditions plus ou moins tragiques et se sont finalement fixés en France après bien des péripéties. (Exode par la Turquie puis camp de réfugiés en Tchécoslovaquie pour Boris Reh binder).

Ma mère étant française, le russe n'a pas été ma langue maternelle, mais mon père nous parlait souvent russe quand nous étions petits, mon frère et moi, il nous lisait des contes et nous récitait des poèmes. Ce qui fait que j'avais en moi toute une « musique », qui a bien ressurgi lorsque il y a 3 ans, Nikita et moi sommes allés passer 1 mois en Russie pour découvrir le pays de nos ancêtres.

Nous avons pu parler avec les habitants et bien découvrir le pays « de l'intérieur ».

Notre fils aîné a appris le russe durant ses études supérieures et a visité plusieurs fois le pays.

Mais nos trois enfants sont nés en Bretagne, et de petites racines nous ont poussé et nous ne pouvons nous passer de la qualité de vie que l'on a à Louannec.

Quant à moi, Nikita Kotenkoff, fils de Igor Kotenkoff, j'appartiens à la 2^e génération des émigrants de Russie de même que Catherine.

Igor Kotenkoff, né en 1913 est arrivé avec sa mère Alexandra Kotenkoff (née en 1886) et son beau-père Wladimir Kotenkoff.

En 1918, un bateau russe, « le Rion », arborant le drapeau russe (blanc/bleu/rouge horizontal, c'est d'ailleurs ce drapeau qui est l'emblème de la Russie actuelle) après avoir pénétré en Méditerranée a lancé un appel pour un pays d'accueil.

Deux pays ont répondu dont la France, alors le commandant a procédé à un vote auprès des émigrants pour demander leur avis !!!

Le vote a désigné la France comme terre d'accueil pour tous et le bateau est ainsi arrivé à Toulon.

Alexandra et Wladimir ont travaillé dur pour vivre, il faut dire qu'il n'y avait aucune aide associative ni humanitaire à cette époque.

Alexandra qui était institutrice à domicile en Russie est devenue couturière, Wladimir qui était dans la marine militaire, s'est retrouvé maçon.

Wladimir a travaillé très dur, mais faute de suivi médical et de moyens financiers, n'a pu échapper à la tuberculose.

Alexandra, est devenue couturière ; lorsqu'une cliente réglait le vêtement, l'argent servait à rembourser les dettes auprès des épiceries, et elle repartait à nouveau à crédit...

Igor, a dû aller dans une école privée à cause de son âge et de l'handicap linguistique, cela représentait bien entendu un effort financier supplémentaire. Il a obtenu le Brevet d'électricien et de mécanicien et a embarqué sur un navire de la marine marchande.

La guerre est arrivée et il a été mobilisé....puis, pour éviter l'occupation, a repris la navigation vers l'Indochine où il a travaillé jusqu'à l'entrée en guerre du Japon.

Il y rencontré ma mère Vuong-Thi-Bé, je suis né en 1944 pendant la guerre.

En 1946, ma mère a dû se rendre en France pour se soigner durant 2 années, ma grand-mère Alexandra est alors venue de France pour s'occuper de moi.

Comme elle se débrouillait si peu en français, elle décida de ne me parler qu'en russe, cela se passait à Saïgon en Indochine.

J'ai donc appris à parler le russe en même temps que le français.

Ma grand-mère Alexandra, par la suite, est toujours restée avec nous et cela jusqu'à son décès en 1970 à Aix en Provence. Elle m'a longuement parlé de sa vie en Russie ainsi que du pays de l'époque, cela est resté gravé dans ma mémoire

Elle m'a dit une chose très importante, la maîtrise déficiente de la langue française n'était pas synonyme d'indifférence, ce n'était pas facile pour elle qui devait travailler presque jour et nuit avant la guerre ; mais, la France l'a accueillie, elle avait envers elle une profonde reconnaissance.

Elle, qui n'avait pas de retraite, me disait : tu te rends compte, la France, elle m'alloue une petite pension, de quoi me payer mes cigarettes....

A présent, ma grand-mère, mon père et ma mère reposent au cimetière d'Aix en Provence.

La suite de ma vie ressemble à celle des gens de ma génération.....mais ce qui est important pour moi c'est ce passé très fort, car ce sont là mes racines.

Igor et Nikita KOTENKOFF

Entretien avec un photographe sensible : Philippe Jouen



Philippe Jouen est photographe par passion. Né en Normandie, il habite Louannec depuis une dizaine d'années.

Il est marié à Maryvonne qui excelle dans la troupe des Louannigous.

Après des années passées dans la fonction publique, il a pu s'adonner à sa passion de toujours : la photographie en

noir et blanc.

Quel est ton parcours photographique ?

Je pratique la photo depuis l'âge de 17 ans. J'ai appris les techniques de prise de vue dans l'armée. Journaliste-photographe à la Quinzaine Nice-Côte d'Azur, assistant-photographe de plateau aux studios cinéma « La Victorine » à Nice, j'ai fait une école d'études et techniques photographiques à Nice, Marseille et Monaco. J'ai également enseigné la photo à Marseille.

Quel matériel utilises-tu : à tes débuts ? Et maintenant ?

Je garde presque tous les appareils que j'achète. J'en suis à 27 aujourd'hui. J'ai fait beaucoup de photos argentiques en noir et blanc. Je fais moi-même les tirages et les retouches.

J'ai utilisé tous les formats de prise de vue argentique et maintenant pour 90% de mes travaux j'utilise les numériques Nikon D70, D200 et le D3.

Quels sont les sujets qui t'inspirent ?

Les gens, la lumière. Tout le monde est photogénique. Je fais des portraits de vieilles personnes, d'enfants, des nus. Pas de paysages, mais des portraits mis en scène en studio. J'aime la sculpture, la peinture.

Quel est ton parcours photographique ?

Je suis ce qu'on appelle un autodidacte. Aujourd'hui, j'ai le temps de me consacrer à cette passion. Je viens d'ailleurs d'exposer pour la 8ème fois à Penvénan : une série de 25 photos d'enfants en format noir et blanc pris à l'école intitulée « Les écolières » 25 autres photos appelées « Visages » prises pendant mes voyages en Italie, Espagne et en France. 3 748 visiteurs sont venus à cette exposition.

J'ai été publié dans les revues spécialisées en photos comme Magazine Photos, Chasseur d'Images, Réponses Photo, le Photographe.

Pourquoi fais-tu de la photographie ?

Par passion, la prise de vue me procure une sensation de sérénité, de calme intérieur, je n'ai jamais l'impression de travailler quand je photographie.

Si tu n'avais à choisir qu'un boîtier, un objectif, et une pellicule, quel choix ferais-tu ?

Je choisirai un Leica M7 et la pellicule HP4 ou 5 de Ilford en noir et blanc.

Aimes-tu le travail des autres photographes ?

Oui, je suis bon public, d'ailleurs, je participe à de nombreuses manifestations photographiques avec d'autres artistes qui sont devenus des amis. J'ai exposé à Nice, à Monaco, à Lannion, ... à Louannec également.

La photographie parfaite existe-elle ?

Non, le succès d'une photo est même souvent lié à

ses défauts

Et si la photographie n'existait pas ?

La peinture et le dessin sont les ancêtres de la photographie. Ce sont simplement les moyens de fixer les instants qui ont changé.

Quels sont tes projets photographiques pour demain ?

Je vais participer à l'exposition « Saveurs » de fin d'année du Club Objectif, Image Trégor où j'expose 2 grandes photographies en noir et blanc. L'une s'appelle « Pomme, pomme, pomme » et l'autre « Hummm »

Pour cet été, je participerai ou organiserai plusieurs expositions photographiques dans le Trégor : à Lannion, Perros Guirec, Penvénan, etc... et pourquoi pas à Louannec.

Si vous souhaitez entrer en contact avec Philippe Jouen, voici ses coordonnées :

philippe.jouen@club-internet.fr

Tél 06 74 15 58 27

Danielle VIARD

Nicole MICHEL

Les «cheveux blancs».

Ils sont là nos «anciens»
Avec des gestes lents
Regardant les enfants
Qu'ils étaient bien avant

Ils marchent doucement
Dans les rues bien trop sages
Ils se rendent chez Jacques
Le boucher du village.

Ils ont le coeur qui chante
Des chansons d'autrefois
Les gestes bien moins sûrs
La douceur dans la voix.

Ils regardent la vie
Les larmes dans les yeux
Ils ont vu tant de choses
Et restent silencieux.

Là, sous leurs cheveux blancs
La mémoire du village
Demandez, vous verrez
Ils savent tout nos sages.

Ils s'habillent de noir
Pour saluer à l'église
Un plus vieux qui s'en va
Une plus vieille qui part.

Parlez à nos anciens
Ne jamais oublier
Un sourire un baiser
Rien de plus qu'Aimer.

Philippe JOUEN

Nicole, Raymond et leurs Whippets

Whippet : lévrier de course de 42 à 49 cm de hauteur pour les femelles et 47 à 53 cm pour les mâles.

Le whippet est une des 18 races de lévriers répertoriées. C'est un chien fin mais robuste, sociable, câlin, aimant les ballades en famille, le sport etadorant les canapés. Il est très propre, au poil court avec une peau sans odeur. Je peux témoigner de toutes ces qualités pour être allée rendre visite au groupe des 5 lévriers de Nicole et Raymond à Louannec : Norma Jean, Souezhenn, Skewel, Brugenn Roz et Brec'han, 4 chiennes de couleur fauve et un chien à la robe marron fauve bringée.

Le whippet serait issu d'un croisement de petits sujets de greyhound pour la vitesse (lévrier) et de terriers pour la chasse, en Angleterre. L'histoire dit que la chasse avec lévriers fut pratiquée durant des siècles dans les pays où ce chien était présent. On dit aussi que les mineurs anglais du 19e siècle les auraient utilisés pour le braconnage afin d'améliorer leur quotidien. Ils ont ainsi montré que le whippet était à la fois un animal de compagnie et un excellent chien de chasse.

Quand cette chasse a été interdite en Europe, l'homme, avec son esprit inventif, trouva un palliatif à cette chasse en créant les courses sportives. Les amateurs se tournèrent vers les champs de courses et les leurres artificiels ; c'est à ce moment que les cynodromes virent le jour.

Passionnés de whippets depuis plus de 10 ans, Nicole et Raymond en sont à leur troisième lignée de chiens et leur vouent toujours la même

passion. Leurs deux cadets, Brugenn Roz et Brec'han ont franchi les différentes étapes qui mènent « au tour complet » du cynodrome en débutant à 2 mois par l'apprentissage avec un leurre, puis le premier entraînement à 4 mois pour arriver enfin au premier tour à un an.

L'entraînement a lieu sur le seul cynodrome breton, à Pleyber-Christ dans le Finistère. Mais ils n'hésitent pas à parcourir la France pour trouver des épreuves officielles à leur niveau, sélectives pour le championnat de France annuel.

Les propriétaires ont débuté dans le milieu des courses par les épreuves de coursing ou poursuite à vue sur leurre (simulation de chasse dans un champ). Leur whippet Norma est devenue rapidement vice-championne de France et championne d'Europe en 2002, après des sélections très rigoureuses. Ses filles Souezhenn et Skewel sont en fin de carrière en cynodrome, après de très bons résultats également, respectivement 6ème et 9ème au championnat de France en 2005. Mais les deux jeunes, Brugenn Roz (première place en Seine Maritime, à Pleyber Christ et en Charente cette année) et Brec'han (2e, 4e et 1er dans les mêmes compétitions) promettent beaucoup de plaisir et d'émotion.

Le whippet est né pour courir et s'exprime à fond quand il court. Quand un maître inscrit son chien dans une compétition, c'est avant tout pour le plaisir de le voir heureux. Une seule chose compte : que tout se passe bien quel que soit le résultat.

Nicole et Raymond vivent une véritable passion avec leurs cinq compagnons. Leur retraite en a été bouleversée. Leurs projets initiaux étaient de partager leur temps entre les petits-enfants et les voyages après une vie professionnelle bien remplie. Les voyages existent certes, les visites aux petits-enfants aussi, mais ils sont organisés en fonction du calendrier des courses permettant ainsi de visiter de nombreuses régions françaises.

Lors de ma visite tout ce petit monde se préparait à partir en camping-car et nous allons bientôt les revoir courant et galopant sur les chemins de campagne et sentiers côtiers.

Danielle VIARD



Mélanie CRAIGNOU, une Louannécaine Miss Côtes d'Armor

Le samedi 4 octobre, le Maire et son Conseil Municipal recevaient Mélanie pour la féliciter de son titre et lui remettre la médaille de la ville autour du pot de l'amitié, tout ceci en présence de sa famille. Lors de cette réception à laquelle était aussi conviée la presse, de nombreuses questions lui ont été posées sur sa vie, sa candidature, sa réussite et la carrière qu'elle désire embrasser.

Laissons la parler : « Suite à la parution d'un article dans le journal Ouest France, je me suis inscrite pour participer à l'élection de Miss Côtes d'Armor et j'ai été élue Miss le 15 avril 2008. J'aime la féminité, la mode et j'ai voulu découvrir les coulisses de ce milieu. De plus, ayant l'objectif de faire des études commerciales, cette expérience ne pouvait qu'être enrichissante pour mon avenir.

Sélectionnée suite à mon titre de Miss Côtes d'Armor, j'ai participé, le 6 septembre 2008 à Châteaubriand à l'élection de Miss Bretagne en présence de Mme de Fontenay. Cette élection regroupait les miss et leurs dauphines des départements de la Bretagne historique. Nous étions 21. La soirée de gala s'est très bien passée. J'obtins une très bonne place mais n'ai pas gagné le titre. Peu importe, ce fut encore une belle aventure !

J'aime le contact humain, l'élégance, je suis aussi franche, passionnée, dynamique. J'ai un

vrai caractère de bretonne. Etre l'ambassadrice de ma commune, de mon département et faire connaître la diversité de ses paysages, de son patrimoine, de sa richesse culturelle, de sa gastronomie est un engagement et aussi une fierté.

Actuellement, je suis étudiante en BTS « Négociation-relation Clients » au pôle supérieur de St Briec. Je suis aussi réserviste de la Gendarmerie et je vais donc de temps en temps renforcer une brigade pour y effectuer des missions de prévention et de protection. D'ailleurs, cet été, j'étais en renfort à la gendarmerie de Plestin-les-Grèves.

A la suite de mes études, je souhaiterais intégrer le régiment de cavalerie de la Garde Républicaine car je suis passionnée d'équitation.

Même si j'aime sortir de chez moi et découvrir d'autres « mondes », je reste très attachée à ma famille et mon « coin ». Je suis la 5ème génération de Louannécains : mes arrières grands-parents maternels Auguste et Eugénie Lozahic, tenaient la ferme du Château de Barac'h. Mon grand-père était gendarme, ma grand-mère maternelle Anne-Marie Riou vit toujours à Louannec. Mon arrière grand-père et mon grand-père paternel Paul et Yves Craignou étaient patrons pêcheurs au port de Perros-Guirec où vit toujours ma grand-mère paternelle Henriette Craignou ».

Cette jolie brune aux yeux verts, fine et élégante, qui a gentiment répondu à mes questions, a l'air « bien dans son corps et dans sa tête » et fait preuve d'une grande maturité. Les podiums ne lui ont pas tourné la tête, elle forge avec détermination son avenir, souhaitons lui de concrétiser ses rêves.

Christiane BOUVIER



• Elections européennes

Les élections européennes auront lieu dans le premier semestre 2009 mais la date exacte n'est pas encore connue, elle paraîtra dans la presse locale. Pour les modalités d'inscription, se référer à l'article de la vie municipale de ce présent numéro.

• Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours ainsi qu'à la conduite accompagnée soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

• CCAS de Noël

Les habitants de LOUANNEC âgés de 80 ans et plus, qui n'ont pu assister ni au repas du Maire en octobre ni à la sortie de juin recevront un colis de Noël, distribué à leur domicile par les conseillers municipaux du secteur. Si quelqu'un a été oublié, il faudra le signaler en mairie.

Meilleurs vœux du CCAS pour 2008.

• Disparition de chats

Dans certains quartiers, on constate une disparition des chats. On sait que nos amis félins aiment gambader mais adorent rentrer car ils restent très fort attachés à leur foyer. Alors ne leur faites pas de mal, leurs propriétaires seront heureux de les retrouver, en particulier les enfants pour qui ces animaux sont leurs compagnons.

• Emplois saisonniers 2009

Les fiches concernant les emplois saisonniers au camping, à l'école de voile et aux services techniques sont à retirer à la mairie à partir du 15 janvier et à rapporter dûment remplis avant le 28 mars 2009.

• Assistantes Sociales

Permanence le Mardi matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Appeler au 02 96 48 19 90.

• Armée

Les armées recrutent plus de 35 000 jeunes par an, dans les domaines variés allant des métiers de bouche jusqu'au métier de la mécanique et de l'électrotechnique en passant par la santé, l'administration, la sécurité, les transmissions...

Renseignement au :

- Armée de terre 02 96 01 58 08
- Armée de l'air 02 99 30 79 43
- Marine Nationale 02 96 78 10 84

Aides aux Etudes du Conseil Général- Année scolaire 2008-2009

| NATURE DE L'AIDE | CONDITIONS | MONTANTS En fonction des revenus familiaux (en fonction du salaire pour les apprentis) |
|---|--|---|
| ALLOCATIONS AUX ETUDIANTS (*) | - Etudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor. - L'allocation ne peut être attribuée qu'une seule fois par étudiant au cours du cursus universitaire et n'est pas cumulable avec le prêt. | 305 € ou 610 € ou 915 € |
| PRETS AUX ETUDIANTS (*) | - Etudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor. - Taux : 1,5% | 763 € ou 1 220 € ou 1 680 € |
| PRIME A LA MOBILITE INDIVIDUELLE (*) ***** COLLECTIVE | - Etudiants de l'enseignement supérieur et lycéens dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor et effectuant un stage ou des études à l'étranger (quelle que soit la durée). ***** - Etudiants Costarmoricensais fréquentant un établissement costarmoricain et effectuant un voyage d'études d'une durée minimale de 5 jours en France ou à l'étranger. Dossier constitué par l'établissement. L'aide est versée directement à l'établissement. | de 153 € à 1 220 € selon la durée et le pays ***** 50% du coût du transport. Aide plafonnée à 150 € par étudiant |
| AIDE AUX ETUDES SECONDAIRES | - Elèves de l'enseignement secondaire dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor | 77 € ou 153 € |
| AIDES AUX APPRENTIS | - Apprentis inscrits dans un centre de formation, dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor et dont le salaire est inférieur ou égal à 41% du SMIC. - L'aide est versée directement à la famille | 160 € |

(*) Le bénéfice des prêts, allocations et aides à la mobilité individuelle est étendu à :

- toute formation supérieure ouvrant droit à rémunération annuelle si celle-ci est inférieure à **53% du SMIC**.

- toutes formations à caractère sanitaire et social conventionnées et accessibles à des diplômés de niveau V, dès lors qu'aucune autre aide n'est perçue pour ces études.

Pour tout renseignement et retrait des dossiers :

Antenne du CONSEIL GENERAL

2 rue Rosampont - 22 300 LANNION

Tél. : 02 96 46 45 43 - Fax : 02 96 46 36 53 - LANNIONAntenneCG@cg22.fr

Nadine LE CADELLEC ou Corinne LE BOLC'H



Liste des Associations

| Nom de L'association | Responsable | Adresse | Code Postal | Ville | Téléphone | E-mail |
|--|-----------------------------|---|-------------|-------------------|----------------|----------------------------------|
| AIKIDO LOUANNEC COTES AMICALE DES RETRAITES ET ANCIENS DE LOUANNEC | Mr VINET Michel | 18 Rue du Tantad | 22660 | TRELEVERN | | louannec@aikidocotesdarmor.net |
| AMIS DE LA GREVE | Mme CHAPELAIN Nicole | 4 Route de Mézarnec | 22700 | LOUANNEC | 02.96.23.34.29 | |
| ANCIENS COMBATTANTS | Mr LE BUHAN Mickaël | 4 rue des hortensias | 22700 | LOUANNEC | | |
| ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE | Mr HENRY François | Poul Ranet | 22450 | KERMARIA SULARD | 02.96.38.03.95 | |
| ATELIERS ET CHEMINS | Mr LAURENT Yann | 3 résidence de la Vallée | 22450 | CAMLEZ | | |
| BABY BALL | Mme CROCO Annie | 34 Route de Perros | 22700 | LOUANNEC | 02.96.23.11.05 | louis-croco@wanadoo.fr |
| BABY GYM | Mme BEAUVILLAIN Virginie | 4 Garen Kerespertz | 22700 | LOUANNEC | 02.96.23.19.16 | |
| BAD'LOISIR | Mme REGNAULT Marie-caroline | Hotel les Sturnes Rond-point de Perros | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.03.38 | |
| BOURSE AUX VETEMENTS | Mr FOURMI Pascal | 22 rue du Nividic | 22700 | LOUANNEC | | |
| CLUB DE TAROT | Mme THIBAUT Myriam | 8 Kermasclet | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.27.87 | thibaut.myriam@wanadoo.fr |
| COMITE D'ANIMATION DE ECOLES DE LOUANNEC | Mr COUDRET Pierre | 16 Avenue Feux du Large | 22700 | LOUANNEC | 02.96.23.28.05 | |
| COMITE D'ANIMATION DES ECOLES DE LOUANNEC | Mr GOIFFON Christian | 5bis rue de kermasclet | 22700 | LOUANNEC | | |
| CYCLO CLUB | Mr ABGRALL Daniel | 3ter Route du Croajou | 22700 | LOUANNEC | 02.96.49.05.97 | ds-abgrall@wanadoo.fr |
| DANSE PASSION | Mr APERT Jean-Marc | 5 rue des Chênes | 22700 | PERROS-GUIREC | | |
| EMPLOYES COMMUNAU | Mr MAILLARD Gilles | 21 Route du Trévou | 22450 | CAMLEZ | 02.96.92.68.11 | danse-passion@wanadoo.fr |
| FOOT LOISIRS | Mr DERRIEN Jean-Yves | MAIRIE | 22700 | LOUANNEC | MAIRIE | |
| GYMNASTIQUE LOISIR | Mr LE BOULANGER Patrick | 1 Roz ar Histin | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.23.49 | |
| LES LOUANNIGOUS | Mme LE GALL Martine | 7 Croas Hent | 22700 | LOUANNEC | | |
| LES STERNES | Mme FABRE Nelly | 3 Route de Trélevorn | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.10.29 | nel.fabre@wanadoo.fr |
| LOUANNEC MELL ZORN | Mr FABRE Jean-Marc | 3 Route de Trélevorn | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.10.29 | salmon.michel@free.fr |
| MEDAILLES MILITAIRES | Mme GUEZIEC Elisabeth | 1 Rue Yann Péron | 22300 | LANNION | 02.96.37.46.04 | |
| SOCIETE DE CHASSE | Mr DUBOUIL Eric | Résidence du Centre | 22700 | LOUANNEC | 02.96.23.03.14 | ericdubouil@aol.fr |
| STARTIJEUNE | Mr EGEA Lean-Luc | 12 Résidence Ernest Renan | 22140 | PRAT | | |
| TENNIS CLUB DE LOUANNEC | Mr HERVE Gilbert | 25 Route de Trohilio - Servel | 22300 | LANNION | 06.17.04.66.40 | digarcher.christiane@csgetel.net |
| TENNIS DE TABLE LOUANNEC- PLOUARET-LANNION | Mr RODARO Luc | 70 Chemin Randraeux | 22700 | PERROS-GUIREC | 02.96.49.03.84 | lucrodaro@free.fr |
| THEATRE DU CERCLE | Mme LABROT Tiphaine | 13 rue du Professeur Lesné | 22700 | LOUANNEC | | tc.louannec@ftt.fr |
| UNION SPORTIVE PERROS- LOUANNEC | Mr QUELEN Michel | 16 rue de Kergadic | 22660 | TREVOU TREGUIGNEC | 02.96.23.78.30 | quelen-lucas@orange.fr |
| YOGA | Mme LE BRIS Isabelle | 2 Route Convenant ar Pont | 22700 | LOUANNEC | 02.96.91.13.44 | |
| | Mr LE DROUMAGUET Patrick | 3 Résidence Vallée | 22300 | LANNION | 02.96.48.31.64 | tydroum@tele2.fr |
| | Mr LE REST Gérard | Convenant An Dour | 22700 | ST QUAY PERROS | 02.96.48.33.29 | kaset@voila.fr |

ARTISANS DE LOUANNEC

| NOM - PRENOM | ADRESSE | TELEPHONE | ACTIVITÉ |
|--------------------------------------|----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| BOUDER-TAILLARD | ZA Mabiliès | 02.96.92.75.68 | Espaces verts |
| E.G.C.M | 3 Park Ar C'hastell | 02.96.23.08.60/06.43.85.06.39 | Electricité |
| STOLL Patrick | 54 route de Tréguier | 02.96.23.24.44 | Imprimerie |
| TREMEL André | 31 route du Croajou | 02.96.91.13.28 | Menuisier |
| HUET Christian | 45 route de Tréguier | 02.96.49.08.69 | Peintre |
| PRUD'HOME Martine | 3 Roz ar Histin | 02.96.91.16.76 | Peintre décorateur |
| DAFNIET Gilles | 1ZA Mabiliès | 02.96.91.12.73 | Couvreur- Plombier |
| LAOUENAN Amédée | Coat Gourhant | 02.96.23.32.92 | Bâtiment |
| NICOLAS Charles | 5 route de Milin ar Stang | 02.96.23.06.09 | Plâtrier |
| MUREZ Yvan | 4 Hameau de Petit Camp | 02.96.23.06.80 | Menuisier |
| LE GAFFRIC Georges | 8 Park ar Groas | 02.96.23.17.65 | Peintre |
| DENIS Jean-Jacques | 1 route du Stivel | 02.96.91.04.62 | Maçonnerie |
| ALLAIN Yannick | 38 route de Tréguier | 02.96.23.15.26 | Travaux bâtiment |
| LOJOU Thierry | 21bis route de Kerjean | 02.96.91.21.96 | Cloisons vente |
| AMBULANCE LE ROUX SCI Le Labrador | Poulajou | 02.96.23.29.89 | Ambulance |
| FM Peinture | 2 Coat Gourhant | 02.96.49.03.73 | Peintre |
| AOP Publicité | ZA de Mabiliès | 02.96.91.78.18 | Publicité |
| sarl ALLAIN Hervé | ZA de Mabiliès | 02.96.91.10.60 | Fenêtres Vérandas Alu |
| MATHURIN Philippe | 12 Clos du Jardellec | 02.96.49.07.90 | Nettoyage |
| THEPAULT | 40 route de Kernu | 02.96.49.07.63 | Couverture zinguerie |
| RST | 13 rue des Roches Douvres | 06.84.16.14.86 | Electricité Plomberie Sanitaire |
| EMC 22 | 59 route de Tréguier | 02.96.91.01.12 | Charpente Menuiserie Cloisons |
| PARANTHOEN Olivier | 4 route de Lannion | 02.96.23.36.73 | Artisan plombier |
| CORNU Vianney | ZA 22700 Louannec | 06.81.59.90.34 | Menuiserie Agencement |
| CSE LE HUEROU | 13 route de Kerjean | 02.96.91.29.65/06.72.94.31.85 | Chauffage-Sanitaire-Entretien |
| PAYSAGES JP | 17 rue des Roches Douvres | 02.96.91.12.24 | Entretien Jardins |
| L'ATELIER DE COUTURE | 10 hameau de Petit-Camp | 02.96.23.26.87 | Couture |
| ESCALE VOILE | Route de Nantouar | 06.28.34.08.96 | Voilerie-Grément-Chantier |
| TACON Jean-Pierre | 19bis Route de Kerjean | 02.96.91.18.27/06.25.77.39.08 | Entretien Propriété |
| Services aux Particuliers | Louannec | 02.96.91.12.24 | Services à la personne |
| ABIVEN Lionel | 4 route de Tréguier | 02.96.91.12.91 | Informatique PME/PMI |
| DRAGON ROUGE | Mabiliès Route de Tréguier | 02.96.49.05.81/06.07.09.36.79 | Chantier naval |

COMMERCANTS DE LOUANNEC

| COMMERCE | NOM PRÉNOM | ADRESSE | TELEPHONE | ACTIVITÉ |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------|----------------|---------------------|
| Le Chai | M. GOAZIOU | 43bis route de Tréguier | 02.96.23.29.98 | Vins de propriété |
| Les Sternes | Mme et M. REGNAULT E.&M.C. | Pont ar Saux | 02.96.91.03.38 | Hôtel |
| Le Brazerot | M. LAINÉ | 4 Route de Kernu | 02.96.23.07.18 | Restaurant/Pizzeria |
| Crêperie Ti Glas | Mme LE GUEN | 4 Route de Trélévern | 02.96.91.26.86 | Crêperie |
| Pizzeria La Crèche | Mme BOUCAUD | Rue Saint-Yves | 02.96.23.29.96 | Pizzeria |
| Esprit Nature | Mme BORNET | 2 Allée du Verger | 02.96.23.13.80 | Coiffeur |
| Chez Bruno | M. Mme BRIDOU | 3 Hameau de Petit Camp | 02.96.23.24.47 | Restaurant |
| Société Le Boulch | M. LE BOULCH | 12 Route de Tréguier | 02.96.91.14.22 | Boulangerie |
| Horticulture de Pen Ar Hoat | M. BODIOU | 7 Route de Lannion | 02.96.23.18.94 | Horticulteur |
| Boucherie Jacques | M. MALLEDAN | 14 Route de Tréguier | 02.96.23.27.00 | Boucherie-Traiteur |
| Crea Flore | Mme LE CAROU | 1 Allée du Verger | 02.96.91.04.04 | Fleuriste |
| Le Dockyard | Mme et M. MARQUET | 2 Route de Kernu | 02.96.23.01.34 | Bar |
| Les Cocottes | Mme et M. QUENECH de QUILLIC | Pont ar Saux | 02.96.23.38.38 | Brasserie |
| A & M Glaziou | M. GLAZIOU | 1 rue des Ecoles | 02.96.23.07.64 | Coiffeur |
| Motel du Len | M. EMBRY | 70 Route de Perros | 02.96.23.28.47 | Hôtel |
| Couleur Déco | Mme PLUNET | Le Clos du Bourg | 02.96.91.18.34 | Coiffeur |
| L'épicerie des Îles | Mme et M. LE GALL-LE BECHEC | 18 Route de Tréguier | 02.96.23.17.54 | Epicerie |
| Garage Cîtroën | M. REITZ | 49 Route de Tréguier | 02.96.23.29.47 | Garagiste |
| Le Village | MM. HILBERT Père&Fils | 1 Route de Tréguier | 02.96.23.20.60 | Tabac Hôtel Bar |
| La Taverne | M. LE LOARER | 15 Rue des Ecoles | 02.96.23.06.40 | Bar |
| ABCD Immobilier | | Route de Tréguier | 02.96.23.04.31 | Immobilier |
| Tendance Canine | Mme ABIVEN | 4 Route de Tréguier | 02.96.91.28.99 | Toilettage canin |
| Boulangerie | Mme M. COTTIN | 13 av. des Feux du Large | 02.96.91.03.57 | Boulangerie |
| Chaussures Louann | Mme BARBIER | 4 Route de Tréguier | 02.96.23.03.03 | Chaussures |
| L'Orange Confite | Mme et M. BONNIER | 35 Route de Perros | 02.96.91.20.28 | Crêperie/saladerie |
| MAÏ-DOO | | 44 Route de Tréguier | 02.96.91.07.19 | Arts du Monde |

À votre service

| | | | |
|----------------------------------|----------------|--|------------------|
| Pompiers | 18 | La Poste | 02 96 23 37 72 |
| Gendarmerie | 02 96 23 20 17 | Les Ecoles | |
| Médecins | | Ecole Elémentaire | 02 96 91 13 65 |
| R. LE GALL | | Ecole Maternelle | 02 96 91 25 47 |
| Croas Hent | 02 96 23 28 94 | Relais Assistantes Maternelles | 02 96 23 20 63 |
| Cabinets soins infirmiers | | Aide-ménagère - Soins à domicile | |
| 2, rue St Yves | 02 96 23 26 54 | 25, Av. de la mairie | |
| Chirurgiens-dentistes | | St-Quay Perros | 02 96 91 00 09 |
| G. LE PAGE | | Centre de Loisirs | |
| 5, route de Perros | 02 96 49 06 20 | Rue des Ecoles | 02 96 91 22 25 |
| Mme SIAUVE-LE DŒUFF | | Camping municipal | |
| 3, rue des Écoles | 02 96 23 22 68 | Ernest Renan | 02 96 23 11 78 |
| Pharmacie | | E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence | |
| M. GUEZIEC | | Electricité | 02 96 48 77 30 |
| 22, route de Tréguier | 02 96 23 19 71 | Gaz | 02 96 48 77 33 |
| Masseur Kinésithérapeute | | Préfecture St-Brieuc | 02 96 62 44 22 |
| R. THUAULT - A-M. ALLAIN | | S/Préfecture Lannion | 02 96 46 74 46 |
| Croas Hent | 02 96 23 07 98 | Correspondants | |
| Ambulance Taxi | | Ouest-France | 02 96 23 08 56 |
| F. LE ROUX | 02 96 23 29 89 | | 06 87 35 61 70 |
| Taxis - Malades assis | | le Télégramme | 02 96 23 16 28 |
| A BORD TAXI | 02 96 54 61 64 | | 02 96 91 17 29 |
| | 06 12 53 34 71 | Le Trégor | 02 96 91 77 19 |
| P. FONTVIELLE | 02 96 37 78 80 | | jja22@wanadoo.fr |
| | 06 14 79 84 04 | | |

Le BIM

Adjoint responsable de la
publication : C. Bouvier
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :
C. Bouvier, G. Egault, D. Gannat
N. Michel, D. Viard

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63

Fax : 02 96 23 35 42

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : mairie-louannec@orange.fr

Internet : www.louannec.com

E-mail : camping-louannec@orange.fr

web-louannec@orange.fr

bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

| | | |
|--------------------|-------------------|----------------|
| Jean NICOLAS | Tous les jours | 10 h - 12 h |
| Jean-Pierre MORVAN | Mardi/Judi/Samedi | 10 h - 12 h |
| Christiane BOUVIER | Mercredi/Samedi | 10 h - 12 h |
| Gervais EGAULT | Samedi | 10 h - 12 h |
| Jacques MAZÉAS | Mardi/Judi/Samedi | 10 h - 12 h |
| Jean-Marc FABRE | Samedi | 10 h - 12 h |
| François LE BOZEC | Jeudi | 10 h 30 - 12 h |

et sur rendez-vous



Composition collective sur le thème du cirque. Ecole Maternelle